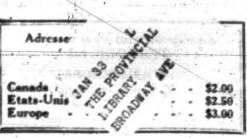
VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 30 NOVEMBRE 1932 NUMERO 27



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

NOTRE COMMERCE AVEC LA FRANCE

Un discours de M. Bourassa qui mérite l'attention — Une conférence sur le chômage en janvier — Le Parlement ajourné vendredi

Ottawa. — A onze heures du soir, vendredi, le Parlement s'est ajourné avec le minimum de cérémonie. La session durait depuis sept semaines. On se réunira de nouveau à la fin de janvier.

Les quatre bills qui ratifient les accords conclus par le Canada à la Conférence impériale de l'été dernier ont été votés en troisième lecture.

Le chef de l'opposition était prêt à appuyer le traité avec l'Irlande, mais une raillerie du ministre du commerce l'a fait changer d'idée. Cette volte-face a beaucoup étonné un groupe de ses partisans qui ne l'ont pas suivi.

Une conférence sur le chômage

C'est l'intention du gouvernement fédéral de convoquer une conférence interprovinciale avant la rentrée des députés le 30 janvier prochain pour étudier la question de l'assurance-chômage ainsi que plusieurs autres problèmes d'importance, notamment la loi des compagnies, le régime des impôts — celui sur le revenu en particulier — la loi des assurances.

Cette déclaration a été faite à la Chambre des Communes par le premier ministre, M. R.-B. Bennett, au cours d'un débat sur le chômage, auquel ont pris part successivement MM. J.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg-Nord-Centre; R.-B. Bennett, Mackenzie King, leader libéral; W.-A. Gordon, ministre du travail.

Ce dernier, M. Gordon, a annoncé que le gouvernement fédéral se proposait de dépenser $1,500,000 pour encourager le mouvement du retour à la terre. Ce n'est pas là un projet de colonisation. Le gouvernement a l'intention de rétablir sur des terres des chômeurs qui ont l'expérience de la culture du sol. On a dépensé depuis 1919 la somme de $36,718,434 pour encourager l'immigration. Si l'on est prêt à dépenser de nouvelles sommes d'argent pour stimuler l'immigration, elles seraient bien mieux placées dans la colonisation.

Un discours de Bourassa

Avant la troisième lecture du bill de ratification des traités de commerce, M. Henri Bourassa a signalé certaines répercussions que l'accord anglo-canadien aura sur notre commerce avec la France. Ces répercussions seront au grand désavantage de tous les Canadiens de langue française.

L'accord anglo-canadien nous sera dommageable dans nos relations avec tous les pays étrangers. Il nous sera particulièrement dommageable dans le cas de nos relations avec la France. Le secrétaire d'Etat, M. Cahan, est actuellement en France, et l'une des missions qu'on lui a confiées, c'est d'engager des négociations en vue d'un nouvel accord commercial avec ce pays.

M. Bourassa ne veut pas tenir compte de l'aspect sentimental que peuvent prendre pour le Canada français nos relations commerciales avec la France. Il serait toutefois aussi légitime pour les Canadiens d'origine et de langue françaises de vouloir faire du sentiment à propos des relations commerciales de notre pays avec la France que ça l'est pour les Canadiens d'origine et de langue anglaises d'en faire à propos de nos relations avec la Grande-Bretagne et les autres pays britanniques.

Que ça fasse plaisir ou non à certains de nos compatriotes, il est un fait, c'est qu'un quart de la population du Canada est français d'origine et français de culture. Ce sont des livres français et des revues françaises que lisent ces gens-là. Leurs médecins, ainsi que sir Eugène Fiset l'a déjà indiqué, vont compléter leurs études à Paris. C'est la science médicale et la science chirurgicale françaises, la pharmacopée française, qui sont en honneur chez les Canadiens de langue française. Qui pourrait les en blâmer, surtout si l'on tient compte du fait, que personne ne songerait à discuter, que les remèdes français sont parmi les meilleurs qui soient? Et puis, les Canadiens de langue française ont bien le droit de vouloir lire et comprendre ce qu'il y a d'écrit sur une boîte ou une bouteille de remèdes.

L'article 171

L'article 171 de la cédule de l'accord anglo-canadien laisse entrer en franchise les livres, les périodiques, les imprimés provenant de pays britanniques mais frappe d'un droit de 10 pour cent, selon le tarif général comme selon le tarif intermédiaire, ces mêmes articles quand ils proviennent d'autres pays. Pour le sérum, la Grande-Bretagne obtient l'entrée en franchise, alors que le tarif intermédiaire et que le tarif général sont portés à 20 pour cent. Pour le savon de Castille, qui n'est pour ainsi dire fabriqué qu'à Marseille, la Grande-Bretagne obtient l'entrée en franchise tandis que le savon de Castille des autres pays sera frappé d'un droit "ad valorem" de 2 sous par livre. Il est admis qu'il n'y a pas au monde de parfums supérieurs aux parfums français. On les taxe d'un droit de 40 pour cent, alors que les parfums britanniques ne sont frappés que d'un droit de 20 pour cent. Les ustensiles de cuisine français n'ont pas leurs pareils. Ceux qui ont voyagé, et qui savent manger, en conviendront. L'ustensile de cuisine britannique n'est frappé que d'un droit de 20 pour cent, alors que le droit est de 30 pour cent sur tous les ustensiles étrangers, y compris les ustensiles français. Pour les instruments de chirurgie, on accorde la franchise aux produits britanniques alors que les autres sont frappés d'un droit de 10 pour cent. Les produits chimiques et les drogues de provenance britannique jouissent de la franchise alors que les produits étrangers, y compris les produits français, sont frappés d'un droit de 25 pour cent.

L'énumération pourrait se continuer des produits français auxquels les Canadiens de langue française sont habitués et pour lesquels ils devront payer plus cher à l'avenir.

Par l'accord anglo-canadien, le Canada se lie les mains. Il ne lui sera plus possible d'offrir à la France des avantages douaniers qui permettent la négociation d'un nouvel accord qui serait favorable au Canada en même temps qu'à la France. Non seulement accordons-nous à la Grande-Bretagne une préférence sur des articles qu'elle ne peut produire avec la même perfection que la France, mais par cet accord nous faisons encore disparaître toute différence entre notre tarif intermédiaire et notre tarif général sur ces produits. Nous ne pouvons plus offrir à la France une préférence, même contre les produits de même genre provenant des autres pays du monde. C'est une injustice envers le Canada français et même envers le Canada en général.

Les livres français

Les Canadiens de langue française sont évidemment les premiers intéressés. N'ont-ils pas le droit de lire des livres français, de pouvoir se les procurer aussi facilement que le Canadien de langue anglaise se procure des livres et des revues de Grande-Bretagne? Pourquoi un père de famille canadien-français devra-t-il payer plus cher pour les livres qu'il achète pour ses enfants qu'un père de famille anglo-canadien?

Les grands classiques français font l'orgueil des gens qui parlent français, mais ils appartiennent aussi au trésor intellectuel du monde entier. Depuis la guerre — et c'est au moins là un avantage que nous avons retiré de notre participation à cette néfaste guerre de 1914 à 1918 — des Anglo-Canadiens se sont mis à parler français.

C'est le cas, par exemple, d'un député conservateur de Toronto-Nord-Est (M. Baker), qui a pris maintenant l'habitude de lire des livres français. L'Alliance Française a des sections à Toronto comme à Winnipeg, et c'est grâce à des intellectuels comme le professeur Osborne, de l'Université du Manitoba, et de quelques autres. Même dans le Canada anglais, on lit maintenant du français. Pourquoi frapper ces gens-là d'une taxe de 10 pour cent quand les amateurs de livres anglais peuvent se procurer ce qu'ils lisent sans rien payer en fisc?

Rempart contre l'américanisation

Il y a plus, et le premier ministre, de même que le ministre des finances, devraient comprendre cela. Au point de vue social, l'élément canadien de langue française est comme un rempart contre l'américanisation. Nous sommes submergés par un flot de littérature ordurière qui nous vient des Etats-Unis. La république voisine ne produit pas que de la littérature de cette sorte, mais c'est surtout celle-là qui vient chez nous. La préservation de la langue française au Canada est comme un rempart contre cette contamination. En cela, les Canadiens de langue française ne rendent-ils pas un service au Canada tout entier? Sans tenir compte de la moralité, au strict point de vue national et même impérial, est-il bon de laisser nos gens s'américaniser? Non, ce qu'il faut, c'est développer chez nos gens un esprit canadien et cet esprit canadien peut exister chez ceux qui parlent français comme chez ceux qui parlent anglais.

Le trait caractéristique du Canada, comme l'a si bien dit sir John-A. MacDonald, c'est d'être un pays qui participe principalement aux deux grandes civilisations anglaise et française.

Mais pour en revenir à nos relations commerciales, quand nous traitons avec la Grande-Bretagne, nous ne devons jamais oublier que nous devons aussi faire du commerce avec les autres pays et notamment avec la France, plus particulièrement avec la France.

Les Canadiens de langue française ont le droit de se procurer des livres français à aussi bon marché que les Canadiens de langue anglaise peuvent se procurer des livres anglais. Les Canadiens de langue française ont le droit encore de se procurer librement des remèdes français, des instruments de chirurgie français, des ustensiles de cuisine français, etc. Les Canadiens de langue française considèrent que c'est un droit qu'ils ont. De plus, n'y a-t-il pas avantage à ce que nous intensifions nos importations des pays qui ont avec le nôtre une similitude de goût et d'éducation?

M. Bourassa rappelle qu'il a été démontré que nos statistiques commerciales ne donnent pas une juste idée de nos exportations en France. Les autorités françaises l'ont démontré lors de la dénonciation de l'accord franco-canadien. Une grande partie de nos exportations en France passent par l'intermédiaire de Londres et dans nos statistiques cela est indiqué comme des exportations du Canada en Grande-Bretagne.

Le gouvernement n'était évidemment pas animé de mauvaises intentions contre la province de Québec. Il n'en est pas moins vrai que l'accord anglo-canadien cause un grave préjudice à la province de Québec. En réponse à sir Eugène Fiset, qui avait signalé l'autre jour l'anomalie de taxer les instruments de chirurgie français, le ministre des Finances, M. Rhodes, a dit que le gouvernement conférerait de cela sans tarder avec les autorités britanniques. M. Bourassa dit qu'il n'en faudra pas davantage pour que les Canadiens de langue française obtiennent justice. MM. Baldwin et MacDonald vont comprendre immédiatement que c'est le bon sens même que de corriger l'accord conclu. Les Anglais n'ont pas eu honte, au cours de la dernière grande guerre, d'avoir une avant-garde de 2,000,000 de Français pour défendre les côtes britanniques. Le gouvernement britannique ne peut s'objecter à ce que notre gouvernement modifie l'accord de façon à ce que le Canada puisse traiter favorablement avec la France.

Décédée



Mme ALBERT PREFONTAINE, épouse de l'hon. Albert Préfontaine, ancien ministre de l'agriculture, dont les funérailles ont eu lieu hier à Saint-Pierre.

Mort à 104 ans

Ottawa. — M. Chas-W. Chamberlain, d'Old Chelsea, Québec, est décédé six semaines avant la célébration de son 104e anniversaire de naissance. Il était le doyen d'âge de la région de la Gatineau. Il n'avait jamais fumé et s'était toujours abstenu de prendre des liqueurs alcooliques.

Mgr Arthur Mélanson évêque de Gravelbourg

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que le Souverain Pontife vient de nommer au siège vacant de Gravelbourg Mgr Arthur Mélanson, curé de Campbellton, vicaire général du diocèse de Chatham, N.-B.

Le siège épiscopal de Gravelbourg était vacant depuis plus de dix mois, à la suite de la nomination de S. E. Mgr Villeneuve au siège archiépiscopal de Québec.

Mgr Louis-Joseph-Arthur Mélanson est né aux Trois-Rivières le 25 mars 1879, fils de Robert Mélanson et de Philomène Royer. Il fit ses études aux séminaires de Rimouski et de Montréal et fut ordonné prêtre à Chatham, par Mgr Barry, le 9 juillet 1905.

La "Liberté" offre à l'évêque élu de Gravelbourg ses respectueux hommages.

NOUVELLES DE PARTOUT

Herman Trelle est encore le roi du blé

Chicago. — Herman Trelle, de Wembley, Alberta, a retenu son titre de "roi du blé" à l'exposition internationale de Chicago. Son échantillon de blé dur rouge du printemps a été déclaré grand champion.

Thomas-A. Smith, de Darby, Mont., a obtenu le grand championnat de réserve avec un échantillon de durum. Sept exposants de l'Alberta sont parmi les dix premiers.

Condamné à mort pour le meurtre de sa femme

Morden, Man. — William-H. Mackie qui, le 28 mars dernier, avait tué brutalement sa femme, à Deloraine, a été condamné à mort. Le jury ne s'est pas arrêté au plaidoyer de folie présenté par son défenseur. Les enfants de l'accusé ont révélé la vie de tortures que leur mère et eux ont endurée par suite de son violent caractère.

Mgr Guy est de retour d'Europe

Ottawa. — S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, est revenu d'Europe. Il a fait la traversée de retour en compagnie de S. Exc. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, qui rentrait aussi au pays après un séjour de quelques mois en Europe. Mgr Guy compte se rendre bientôt à Grouard, siège de son vicariat. Avant de partir pour l'Ouest, il se rendra toutefois, pour affaires, à Toronto et à Québec.

Le sénateur Bénard a 60 ans

Ottawa. — Le sénateur Aimé Bénard a reçu les félicitations de ses collègues du Sénat et de ses amis de Québec et l'ouest, à l'occasion de son soixantième anniversaire de naissance, qui tombait le 22 novembre. Né à Henryville, Qué., le sénateur Bénard a vécu au Manitoba depuis plus de 30 ans. Il fut élu à la Législature de cette province pour représenter le comté d'Assiniboia à l'élection de 1907; et aux élections provinciales de 1914 et de 1915 il fut réélu député conservateur pour Iberville. L'hon. Bénard est sénateur du Manitoba depuis 1920.

Les musées canadiens sont inférieurs à leur tâche

Ottawa. — Sir Henry Miers et S.-F. Markham ont présenté un rapport à la "Carnegie Corporation of New-York" sur la situation des musées canadiens. Ils estiment que sur les 125 musées du Canada, fort peu rendent service au public. A l'exception d'une douzaine, la plupart sont fort au-dessous de la moyenne des musées de l'Amérique du Nord.

Les deux experts critiquent vivement l'administration du musée national d'Ottawa qui pourtant renferme de splendides collections.

Ils rendent hommage cependant au Royal Museum d'Ontario et aux dix musées de l'Université McGill. Ils signalent aussi des améliorations considérables aux musées de Ramezay et de l'"Art Association".

A coups de poignards

Seattle. — Un Philippin du nom de Julain Marcelino, qui est devenu fou subitement, a tué six personnes à coups de poignard et en a blessé onze autres. Les policiers qui recevaient des téléphones de partout annonçant un nouvel attentat ont mis deux heures à le rejoindre. Pendant ces deux heures, les ambulances, les voitures de patrouille et les fourgons de la morgue se croisaient sans cesse dans le quartier oriental de la ville. Le dément frappait avec une sûreté effroyable, car toutes ses victimes ont été poignardées bien près du coeur. C'est un policier du nom de Jensen, qui n'était pas en service, qui a finalement fait la capture en se jetant sur le Philippin.

Les arbres de Noël

Québec. — Depuis huit ans, la province de Québec a exporté aux Etats-Unis plus de neuf millions d'arbres de Noël.

L'exportation depuis 1924 s'est faite ainsi: en 1924-25, 863,609; en 1925-26, 1,102,469; en 1926-27, 1,094,570; en 1927-28, 1,220,448; en 1928-29, 1,674,708; en 1929-30, 989,552; en 1930-31, 1,056,736; en 1931-32, 958,744.

L'exportation se fait par camions ou par chemin de fer.

Mort à Ottawa de M. A.-E. De Celles

Ottawa. — M. Alfred-Eugène De Celles est décédé, vendredi matin, à l'hôpital Général, à l'âge de 54 ans. Il était le fils de feu M. A.-D. De Celles, ex-bibliothécaire du Canada, chevalier de la Légion d'honneur et M.S.R. M. De Celles fut un journaliste et un philologue distingué. Il est l'auteur de travaux, dont les principaux: "La beauté du verbe" et "Notre Beau Parler de France", furent couronnés par l'Académie Française.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à Ottawa.

La ferme moyenne au Manitoba

Les statistiques de recensement établissent qu'il y a au Manitoba 54,199 fermes occupées, couvrant 15 millions d'acres. L'étendue moyenne des fermes est de 279 acres. En moyenne chaque fermier possède six chevaux, six porcs, cinq vaches laitières, une centaine de têtes de volaille. La ferme moyenne vaut $5,632, mais est grevée de dettes ou d'hypothèques pour $3,300. Elle abrite sept personnes. Soixante et onze pour cent des fermiers du Manitoba sont Canadiens de naissance. Parmi eux soixante pour cent sont nés au Manitoba. Les autres viennent de 26 pays différents.

On suggère des réformes dans les pénitenciers

Toronto. — Le "Social Service Council of Canada" vient de remettre au ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, un mémoire sur les réformes à effectuer dans les pénitenciers fédéraux. Le mémoire commence par affirmer que si le prisonnier sort du pénitencier, le coeur rempli de haine pour la société et bien décidé à poursuivre sa carrière de criminel, le système des prisons est un fiasco et tout l'argent que l'on a dépensé pour le prisonnier a été gaspillé en pure perte. Un système qui réformerait le prisonnier, même s'il était beaucoup plus coûteux, permettrait quand même à l'Etat de réaliser des économies en définitive.

Entre autres recommandations, le rapport demande que l'on accorde une indemnité aux familles des prisonniers, que l'on accorde plus de facilités aux détenus pour se cultiver, que l'on prenne les précautions voulues pour empêcher les gardiens d'infliger des corrections et que l'on confie à une compétence en diététique la nourriture des prisonniers.

MONTREAL. — M. le chanoine Gustave Jeanjean, qui a donné deux séries de cours sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien pendant les mois d'octobre et de novembre à Montréal, dans les principales villes de la province et même dans Ontario, est reparti pour la France.

LA CRISE POLITIQUE EN ALLEMAGNE

Le président von Hindenburg retire son offre à Hitler — Il s'adresse à Mgr Ludwig Kaas, chef du centre catholique allemand

Berlin. — Le président von Hindenburg a retiré l'offre qu'il avait faite à Adolf Hitler de la chancellerie allemande, parce qu'il ne peut pas rallier une majorité parlementaire au Reichstag et il a décidé de porter les yeux sur un autre cabinet.

Mal reçu

Hitler, dans une proclamation à son parti, a déclaré qu'il n'avait été invité chez le président que pour sauver le cabinet von Papen et subir un autre "treize août" (date de sa première rencontre avec von Hindenburg). A cette occasion, le président n'offrit même pas une chaise à Hitler et lui permit de prendre congé après 10 minutes.

Exhortant les siens à continuer la bataille, Hitler conclut: "Nous voulons sauver l'Allemagne mais non von Papen".

Mgr Ludwig Kaas

Le président von Hindenburg a demandé vendredi à Mgr Ludwig Kaas, chef du centre catholique allemand, de voir s'il est possible de former un gouvernement parlementaire en Allemagne. Ce geste du président montre bien qu'il veut donner au Reichstag l'occasion de gouverner l'Allemagne, même si Adolf Hitler n'a pas réussi à former un gouvernement parlementaire.

Comme Hitler dirige le plus fort groupe au Reichstag et qu'aucun parti ne peut commander quelque chose qui ressemble à une majorité, le gouvernement que pourraient former les centristes de Mgr Kaas devrait être un gouvernement de coalition. Mgr Kaas a déclaré qu'il est encore possible de former une coalition parlementaire et que le parti centriste est tout disposé à accorder son appui à une telle coalition.

Mgr Kaas a aussitôt commencé à interviewer les différents chefs de parti et il assuré le président qu'il lui donnera une réponse sans délai.

LES E.U. ET LES DETTES DE GUERRE

M. Hoover réaffirme son opposition à l'annulation des dettes des Alliés — Rien ne justifie la suspension des échéances du 15 décembre

Washington. — A l'issue de la conférence de sénateurs et de représentants des partis républicain et démocrate qu'il avait convoquée à la Maison Blanche, le président Hoover a fait une déclaration au sujet du problème des dettes de guerre. En somme, M. Hoover réaffirme son opposition à l'annulation des dettes que les alliés européens ont contractées envers les Etats-Unis; il fait remarquer que les Etats-Unis voient un rapport étroit entre les budgets militaires européens et les dettes; il rappelle qu'il peut y avoir des moyens tangibles de remboursement autres que la monnaie; il exprime l'opinion que, vu la crise mondiale, le Congrès devrait permettre l'établissement d'un organe de communication avec les pays débiteurs au sujet des dettes. En terminant, il déclare que les pays débiteurs n'ont exposé aucun fait justifiant une suspension des échéances du 15 décembre, mais que, vu les circonstances, il y aura peut-être lieu d'autoriser ces pays à payer au moyen de leurs propres monnaies et non en dollars.

Dès que la déclaration eut été publiée, des sénateurs et des représentants influents ont déclaré qu'ils approuvent l'attitude de M. Hoover au sujet de l'annulation, mais qu'ils s'opposent à l'établissement de l'organe ou commission des dettes de guerre.

En cours de route pour la Georgie, le président-élu Roosevelt a redit que c'est à l'administration Hoover de régler les questions immédiates découlant des récentes notes de pays européens, qu'il est convaincu que chaque débiteur en particulier devait avoir accès auprès de son créancier, mais que les voies diplomatiques existantes suffisent pour les communications relatives aux dettes de guerre.

M. Roosevelt a ajouté qu'il partage entièrement l'opinion du président Hoover, à savoir que ces dettes de guerre sont de véritables emprunts qui ont été négociés avec l'entente qu'ils seraient payés; que ces dettes doivent être considérées séparément et non collectivement; que les règlements doivent tenir compte de la capacité de paiement du débiteur et que les dettes n'ont aucun rapport avec les réparations.

La Tournée de la "Liberté"

Comme nous l'avons annoncé, c'est le mercredi 7 décembre que la troupe de la **Liberté** reprendra la série interrompue de ses représentations. Elle jouera ce soir-là à Saint-Adolphe. Le vendredi 9, représentation au Sacré-Coeur de Winnipeg et le lundi 12, à Saint-Boniface.

Le cercle dramatique de l'O.J2.C., sous la direction de son président, M. Gilles Guyot, a préparé un programme qui plaira certainement à l'auditoire. On jouera;

"Le Pourboire", comédie en un acte par Georges Villard, dans laquelle figureront Roland Couture, Albert Lévêque, Jean Boily, Antonin Bourdon et Gilles Guyot.

"La Leçon de Chant magnétique", paroles d'Ernest Bourget, musique de J. Offenbach, interprétée par Gilles Guyot et Henri Pinvidic.

M. Maurice Prud'homme sera au piano. Il y aura en outre des intermèdes de chant, déclamation, etc.

Tous les abonnés en règle de la Liberté ont droit gratuitement à trois billets réservés. On pourra se procurer en outre des billets aux prix de 50 sous pour sièges réservés, 35 sous non réservés et 25 sous pour les enfants.

A Saint-Boniface, les billets seront distribués aux abonnés à domicile par les soins de nos jeunes amis de l'O.J2.C.

Décès de Mme Albert Préfontaine

Dimanche, dans la nuit, est décédée, à Saint-Pierre, Mme Albert Préfontaine, épouse de l'hon. Albert Préfontaine, à l'âge de 64 ans.

Rien ne pouvait laisser prévoir une fin si soudaine. Samedi, Mme Préfontaine était en parfaite santé et elle se mit au lit à l'heure accoutumée. En s'éveillant de bonne heure dimanche matin, M. Préfontaine trouva son épouse glacée du froid de la mort à ses côtés. Elle avait dû s'éteindre paisiblement pendant son sommeil, quelques heures plus tôt.

M. Préfontaine réveilla toute la maisonnée et appela le médecin, mais celui-ci ne put que constater la mort.

Mme Préfontaine s'était mariée en secondes noces avec l'hon. Albert Préfontaine. Elle laisse, en plus de son mari, six enfants de son premier mariage: deux fils, Armand et Avila Péloquin, et quatre filles, Mme Charland Prud'homme (Germaine), de Saint-Boniface; Mme Lucien Lafrance (Irène), Mme Armand Lavergne, de St-Pierre, et Mlle Anne-Marie Péloquin, employée au Parlement, qui habite à Winnipeg.

La défunte était très connue et estimée à Saint-Pierre. La nouvelle de son décès a créé une profonde sensation dans la localité. Essentiellement femme d'intérieur, Mme Préfontaine était une hôtesse parfaite et une passionnée de la vie rurale. Son jardin, auquel elle apportait beaucoup de soins, faisait l'admiration de nombreux visiteurs.

Les funérailles ont eu lieu mardi, à 10 h., en l'église de Saint-Pierre. L'inhumation a été faite dans le cimetière paroissial.

La Liberté prie l'hon. Préfontaine et sa famille d'agréer ses bien vives sympathies.

PARIS. — Le colonel Robert Olds, qui fut sous-secrétaire d'Etat dans l'administration Coolidge, est mort d'apoplexie. Il avait 57 ans.

ECHOS D'EUROPE

George V parlera au microphone à Noël

Londres. — Pour la première fois dans l'histoire George V offrira à son peuple ses voeux de Noël à la radio. Il parlera de Sandringham où il passera avec la reine le temps des fêtes. Son message sera irradié par le réseau de la "British Broadcasting Corporation" et de la "New Empire Broadcasting Station".

Il a déjà été entendu à la radio mais seulement lorsqu'il avait à remplir quelque fonction officielle.

George V quittera le palais de Buckingham pour Sandringham le 21 décembre.

Une statue du Tigre dévoilée à Paris

Paris. — On a dévoilé à Paris une statue de Georges Clémenceau érigée aux Champs Elysées. Cette statue représente le grand homme d'état français dans la tenue qu'il avait l'habitude de revêtir quand il allait visiter les tranchées: chapeau mou, manteau lourd, sans oublier la grosse canne qui ne quittait jamais le poing de l'ancien président du conseil français. La famille Clémenceau, qui a protesté contre cette statue, s'est abstenue de paraître à la cérémonie.

Le mouvement d'Oxford

Londres. — Dans un manifeste au sujet du centenaire du mouvement d'Oxford, cinquante ministres anglicans indiquent comme but essentiel et réel du mouvement la réunion avec le Saint-Siège.

Commentant ce manifeste, le R. P. Woodlock, prédicateur catholique fort connu à Londres, dit que ces ministres considèrent visiblement l'anglicanisme comme une simple "dislocation" du corps catholique et non comme une "amputation", et que tant qu'ils auront cette opinion, ils ne seront pas admissibles dans l'Eglise catholique.

Vote de confiance en Herriot

Paris. — La Chambre a donné un vote de confiance de 485 à 18 voix au gouvernement, après un long débat sur les prétendues fraudes de la compagnie Aéro-Postale. M. Herriot a assuré la Chambre que la compagnie en question serait réorganisée et placée sous le contrôle de l'Etat.

Traité entre la Russie et la Pologne

Moscou. — Le commissaire des affaires étrangères Maxim Litvinoff et l'ambassadeur polonais, Stanislas Patek, ont signé un traité de conciliation qui comporte le règlement pacifique de toutes les difficultés qui pourront s'élever entre les deux pays. Le pacte de non-agression signé par la Pologne et l'Union Soviétique en juillet prévoyait ce traité.

Comment l'on traite les "collets blancs" en Russie

Moscou. — Environ 25,000 à 30,000 "collets blancs" vont quitter le travail de bureau pour celui des champs et des manufactures. L'opinion que la paresse et la langueur se sont installées dans les services d'administration et d'économie nationale ont motivé ces changements.

Les "collets blancs" qui devront être congédiés, seront avertis 12 jours à l'avance. On enverra leurs noms aux bureaux de placement et ils prendront place parmi les chômeurs.

Cinq mille teneurs de livres seront dirigés sur des fermes. Plusieurs autres devront travailler dans les usines.



Tous les services nationaux de Moscou ont reçu l'ordre de réduire leurs effectifs afin de se conformer au nouveau règlement pour le 15 décembre.

Pie XI et le cinéma

Rome. — Dans une lettre adressée par le cardinal Pacelli, au nom du Saint-Père, à Mgr Janssen, archevêque d'Utrecht, Pie XI exhorte les catholiques à se servir du cinématographe pour la diffusion de la foi chrétienne, et il envoie sa bénédiction pour l'entreprise cinématographique des catholiques hollandais.

La conférence indienne à Londres

Londres. — La troisième et dernière conférence indienne de la table ronde s'est ouverte à Londres pour s'atteler à la tâche de donner une constitution à cet immense pays de 360,000,000 d'âmes. Les délégués sont au nombre de quarante-trois hommes et une femme et ils sont assistés de toute une équipe d'experts. Les décisions de cette conférence formeront la matière d'un "livre blanc" qui sera présenté au Parlement et qui devront recevoir son approbation avant de prendre force de loi.

La Grande-Bretagne et l'Etat libre

Londres. — L'Etat libre d'Irlande est maintenant un pays étranger au point de vue des relations commerciales avec la Grande-Bretagne. Les préférences douanières impériales adoptées l'automne dernier ont expiré et désormais les marchandises de l'Etat libre tombent sous le tarif général. En vertu de ce tarif, presque tous les produits industriels de l'Etat libre sont frappés de droits "ad valorem" de 10%, le droit spécial sur le bétail est porté de 40 à 50 pour cent et les droits spéciaux sur la volaille, les produits de laiterie et les porcs montent de 30 à 40 pour cent.

Une longue session du Parlement britannique

Londres. — L'une des plus longues sessions du Parlement britannique — elle a duré un an et sept jours — s'est terminée jeudi. Mais dès mardi, le Parlement s'est rassemblé pour une nouvelle session.

On sait que la suspension de la politique libre-échangiste traditionnelle de la Grande-Bretagne a marqué la session qui vient de se terminer.

Au cours de la prochaine session, le Parlement n'aura pas seulement à étudier les problèmes du commerce, du chômage, des tarifs douaniers et de l'agriculture, mais celui d'une nouvelle constitution pour les 350,000,000 d'êtres humains qui peuplent l'Empire des Indes. La troisième conférence en table ronde tentera de régler la nouvelle constitution avant Noël.

La question irlandaise sera un autre lourd problème pour les hommes politiques britanniques au cours de la session qui a commencé hier.

Les voyages de noces à Rome

Ce n'est pas une nouveauté, à coup sûr, que de jeunes mariés choisissent la Ville Eternelle comme but de leur voyage de noces, et qu'ils désirent, s'ils sont catholiques, y recevoir la bénédiction du Saint-Père. En fait, cet attrait a été favorisé par une disposition récente du gouvernement italien dont le but est d'intensifier le mouvement des touristes vers Rome. Les jeunes mariés, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, bénéficient d'une réduction de 70% pour un voyage aller et retour, à Rome, en deuxième ou troisième classe, à partir d'une station frontière, d'un port de débarquement ou d'un aéroport douanier. Le billet réduit est concédé sur présentation d'une attestation timbrée par le consulat italien compétent ou par une délégation de l'Enit (Agence officielle du tourisme italien), dans la quinzaine qui suit la célébration du mariage.

Un évêque de 84 ans

Angers. — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a présidé les fêtes du 60e anniversaire du sacerdoce de Mgr Joseph Rumeau, évêque d'Angers. Mgr Rumeau, qui aura 84 ans le 11 janvier prochain, a chanté la grand'messe et le cardinal Verdier a prononcé le discours.

Un bureau du grain en France

Paris. — La Chambre des députés a donné deux votes de confiance sur la politique agricole du gouvernement. Une motion demandant la nomination d'un comité d'enquête sur la spéculation sur le marché du blé a été rejetée par 370 à 190. Le gouvernement a recommandé la création d'un bureau national du grain, ce qui a été voté par 377 à 112.

Le bureau, qui sera sous le contrôle du ministère de l'Agriculture, aura la charge de toutes les importations et exportations de grain. Il aura des crédits lui permettant d'acheter et d'emmagasiner du grain dans le but de contrôler le marché et de maintenir les prix à un point où les fermiers pourront faire un profit. Un autre objectif du bureau est d'établir et de contrôler la relation entre le prix du grain et le prix du pain.

Le gouvernement présentera sous peu un bill à ce sujet. Les deux votes ont terminé plusieurs semaines de discussion des problèmes agricoles.

Après quelques boites il se sent beaucoup plus fort

Cet homme de Québec parle avec enthousiasme des Pilules Dodd pour les rognons

Alfred Kemp, qui souffrait de maux de rognons, trouve du soulagement dans les Pilules Dodd pour les rognons

Yamachiche, Qué., 28 novembre (Spéciale) — "J'ai souffert de mauvais rognons très longtemps, écrit Alfred Kemp, qui habite ici. J'ai essayé plusieurs remèdes, mais aucun ne me soulagea. Finalement, je fis l'essai des Pilules Dodd et après cinq boites, je me sentis beaucoup plus fort. Je ne puis assez faire l'éloge des pilules Dodd. Elles sont certainement le meilleur remède pour les rognons malades et j'en garde toujours une boite à la maison."

Des milliers d'autres personnes rendent le même témoignage. Elles ont essayé les Pilules Dodd et en ont été satisfaites. Comme tonique et remède domestique, ces pilules sont incomparables. Quand vous vous sentez fatigué, épuisé et déprimé, il y a tout à parier que vos rognons sont malades. Les pilules Dodd ont édifié leur réputation comme remède des rognons par le soulagement qu'elles procurent.

Le train papal

Les 44 hectares de la Cité du Vatican sont desservis par 600 mètres de voie ferrée, mais une partie seulement du parcours emprunte le territoire du Saint-Siège, l'autre ayant été construite en territoire italien. Ce réseau est bien le plus curieux du monde. Une moitié de la voie doit passer sur un viaduc, un tiers sous un tunnel. Dans la gare vaticane, on n'aperçoit ni guichet, ni buffet, ni salle d'attente. Le quai de 64 mètres occupe le dixième de la longueur totale du réseau.

Le matériel se compose de trois luxueux wagons: le premier renferme un wagon-salon réservé au Souverain Pontife, le second est un wagon-restaurant, le troisième un wagon-lit. Ces voitures sont richement ornées de soie et de damas rouge et or. Toutefois, le train papal ne possède pas de locomotive. En cas de déplacement, il en emprunte une aux chemins de fer italiens. L'établissement de ce chemin de fer aurait coûté 10 millions.

Merci!

Les Rév. Soeurs Grises du Sanatorium de Saint-Boniface remercient cordialement les personnes dont les noms suivent, qui ont envoyé des livres directement au Sanatorium, à la suite de l'appel de la **Liberté**: R. P. J.-E. Faucher, C.S.V., Joliette, P. Q.; Rév. Pères Oblats, Saint-Laurent; Rev. Pères Rédemptoristes, Sainte-Anne-des-Chênes; Collège des Trois-Rivières, par l'intermédiaire du Frère Spénard, O.M.I., Sanatorium; Frère Guibert, O.M.I., Sanatorium; M. l'abbé L. Primeau, archevêché; M. l'abbé A. Boulet, archevêché; M. l'abbé R. Brodeur, Holy Cross; M. l'abbé Gagnon, Hospice Taché; M. l'abbé A. Fortin, hôpital Saint-Boniface; famille J. Kenney, Saint-Norbert; Mme A. Trottier, Elie; Mlle C. Ricard; Mme H. Gagnon, La Broquerie; Mme J.-C. Lavoie, Saint-Boniface; Mme J.-O. Brunet, Saint-Boniface; M. P.-N.-J. Parry, Winnipeg; Mlle Péloquin, Prud'homme, Sask.; Mme B. Boulet, Dunrea; Mme Alphonse Boulet, Dunrea; Mme Alfred Boulet, Dunrea; Mme Jean Boulet, Dunrea; M. Alfred Fortier, Dunrea; Mlle Agathe Lalonde, Rigaud, P. Q.; Mlle Rita Tellier, institutrice, Dunrea; M. Emery Turenne, Saint-Pierre-Jolys; Mlle Alberta Audet, Otterburne.

L'"Oiseau Bleu"

Livraison de novembre

Les articles de ce numéro sont aussi variés que possible. Mme Juliette Lavergne raconte l'histoire captivante de cette "Fleur de la Prairie", mère de cette autre fleur, Catherine Tekakwitha. Mlle Marie-Claire Daveluy développe en donnant libre cours à son imagination l'intrigue du joli feuilleton l'"Esclave des Agniers". Mlle Marcelle Gauvreau, dans la rubrique des "Cercles des Jeunes Naturalistes", publie une belle page du maître botaniste qu'est le R. F. Marie-Victorin, "Au Pays des Asters", le résultat d'un concours de poésie et une courte composition sur la Verge d'or du Canada. Cousine Fauvette invite ses oisillons à admirer avec elle un bel exemple de dévouement et échange avec eux une correspondance amicale.

Ce numéro se complète par le "Questionnaire de la Jeunesse", par M. l'abbé Etienne Blanchard; "Crapauderie", par Claude Barrère, "Martin, quel dommage!", chanson satirique de la collection E.-Z. Massicotte, illustrée par l'artiste Louis-Joseph Dubois; la "Classification des timbres-poste", par "Phil Athély", qui rendra de grands services aux collectionneurs; le "Joueur de violon", de Xavier Marmier, légende touchante, où la protection de sainte Cécile, patronne des musiciens, s'affirme d'une façon éclatante; le "Grand Cheval", de Michelle Le Normand; le "Mica", causerie scientifique; une biographie de "Sir Georges-Etienne Cartier", le résultat du concours mensuel d'octobre, des anecdotes et bons mots.

15,000 exemplaires par mois, c'est bien, mais c'est encore trop peu. Jeunes propagandistes, à l'oeuvre donc, faites connaître l'"Oiseau bleu" autour de vous et multipliez-en le nombre des lecteurs. L'abonnement n'est que de 50 sous par année au Canada et aux Etats-Unis. Pour le recevoir pendant 10 mois, il suffit d'adresser un bon de poste à l'"Oiseau bleu", 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal.

Un fameux remède pour l'asthme — Un client quotidien du Dr Kellogg's Asthma Remedy dit que c'est le seul remède qui ait pu lui procurer un peu de soulagement. Des années de souffrances peuvent être prévenues si on emploie ce merveilleux remède. Son usage est simple, il est bon marché et il est en vente partout.





VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 30 NOVEMBRE 1932 NUMERO 27

Il n'est pas vrai que le devoir soit parfois impraticable; quand il devient difficile, l'héroïsme est obligatoire, voilà tout.
Mgr D'HULST.

LA LIBERTÉ

Le pays a besoin de l'action concertée, mais libre et réfléchie, de toutes les bonnes volontés, affranchies de l'esclavage des partis.
Henri BOURASSA.

Le Français dans la Famille

L'exécutif de l'*Association d'Education* du Manitoba invite les cercles paroissiaux à attirer l'attention de ses membres, au cours du mois prochain, sur la question du français dans la famille. C'est un sujet toujours d'actualité, sur lequel on ne saurait revenir trop fréquemment. En l'abordant ici, nous ne pouvons qu'en signaler rapidement les points principaux.

Pour le plus grand nombre d'entre nous, les nécessités de la vie quotidienne nous obligent à de fréquents rapports avec des concitoyens dont l'origine et la langue ne sont pas les nôtres. Dans beaucoup de cas, c'est une ambiance totalement anglaise contre laquelle on a quelque peine à se défendre. Ceux qui ont reçu une solide formation française résistent sans trop de mal; mais les autres, et surtout les jeunes, sont exposés à perdre à ce contact les vertus caractéristiques de la race, sans aucun profit de compensation pour leur avenir.

Quelle que soit cette emprise anglo-saxonne dans notre milieu, le français conserve un asile inviolable que personne ne saurait lui ravir: c'est le foyer. Ce dernier rempart de notre langue et de nos traditions a cependant besoin d'être protégé et gardé avec soin, faute de quoi il peut se laisser envahir et devenir inefficace. Que faisons-nous pour le défendre? Sommes-nous assez attentifs à lui conserver son vrai caractère?.

Les enfants qui parlent l'anglais dans la rue sont exposés à l'introduire dans la maison sans penser à mal. C'est aux parents à les rappeler à l'ordre. Une bonne discipline imposée une fois pour toutes et patiemment rappelée chaque fois qu'il en est besoin devrait avoir raison des plus récalcitrants. Que le père et la mère veillent à ce que l'on parle français, et bon français. Pour cela, ils doivent prêcher d'exemple. L'école ne peut donner tout ce que l'on attend d'elle dans la correction du langage sans la collaboration de la famille. Quelle pitié de voir des enfants qui hésitent à s'exprimer correctement, comme ils voudraient le faire, par crainte des railleries de leurs camarades, voire de leurs frères et soeurs! Voilà pourtant de jeunes bonnes volontés qui mériteraient des encouragements.

* * *

Les ennemis du français qui cherchent à le détrôner au foyer sont d'autant plus dangereux qu'ils agissent sournoisement et sans hostilité apparente. C'est la radio, qui s'exprime quelques rares fois en français mais parle couramment l'anglais; c'est le phonographe, qui sert le plus souvent à populariser la musique et les chansons du répertoire américain (quelle musique et quelles chansons!). La radio est une magnifique invention, pleine d'agrément et d'utilité; loin de nous la pensée d'en médire. Mais il appartient à chacun de nous, dans son propre foyer d'en réprimer les abus, et rien n'est plus facile. Personne ne vous oblige à subir tout ce qui passe par les airs. Les bons programmes sont encore assez fréquents pour qui sait les choisir; mais il faut aussi savoir, au besoin, tenir son appareil silencieux. Quant aux émissions françaises, c'est à nous de les surveiller et d'en tirer tout le profit possible. Le phonographe est moins tyrannique que la radio, il ne reproduit que ce qu'on lui fait jouer. Mais pourquoi s'en tenir au jazz et à des fadaises insignifiantes, alors qu'il est facile aujourd'hui de se procurer un choix de disques français qui aident à former le goût et soient en même temps des modèles de diction?

Les veillées d'amis, où notre langue devrait être à l'honneur, tournent trop souvent à sa confusion. On sait comment cela se passe: il suffit que parmi les invités se glissent une ou deux personnes d'autre origine et aussitôt, par déférence pour ces unilingues, tout le monde passe à l'anglais... Nous avons la réputation d'être "polis, galants, hospitaliers" et nous voulons la justifier; mais prenons garde qu'à toujours nous effacer, c'est notre langue et notre influence qui en souffrent.

Dans ces veillées de familles, il est d'usage chez nous que chacun des amateurs y aille de sa chanson. Excellente tradition à conserver, à la condition que ce soit le répertoire français que l'on mette à contribution. Il est assez riche pour qu'on y puise sans crainte de fatiguer, et nos jeunes ont besoin de se familiariser avec ces refrains populaires qui portent en eux l'empreinte des qualités maîtresses de la race.

* * *

C'est la langue qui donne au foyer son vrai caractère, mais il y a en outre une atmosphère spéciale que communiquent l'ameublement, la décoration des murs, certains objets familiers. S'il n'est pas nécessaire qu'un intérieur canadien-français de l'Ouest soit calqué rigoureusement sur celui que l'on trouve dans la province de Québec, il doit cependant respirer à sa façon de la vie catholique et française. Tableaux, statuettes, calendriers, devraient autant que possible contribuer à créer cette atmosphère. Est-il besoin de dire que la bibliothèque doit avoir ses rayons de livres français et que des journaux et magazines français doivent se trouver à portée de la main?

La majorité, qui impose sa langue, impose aussi sans effort ses manières de voir et ses usages. Mais nous avons des coutumes et des traditions fort respectables auxquelles nous ne pouvons renoncer sans perdre un peu de notre caractère. Pour ne citer que celles ramenées par la saison présente, cet affreux Santa Claus n'a rien de français et ne saurait tenir lieu du petit Jésus de notre enfance. Laissons donc à la fête de Noël sa haute signification religieuse et réservons le Jour de l'An pour les réjouissances, les souhaits et les cadeaux.

Tous ces détails ont leur importance pour former des générations nouvelles qui gardent avec amour et fierté nos traditions religieuses et nationales.

Donatien FREMONT.

PARIS. — M. Pierre Benoit a été reçu jeudi à l'Académie française. M. Henri de Régnier a répondu au récipiendaire.

CALGARY. — Pour la première fois, la ville de Calgary vient d'élire un candidat travailliste comme commissaire d'école. Le nouveau commissaire est M. T.-R. Riley, inspecteur des écoles publiques.

PARIS. — Le cabinet a adopté un traité de non-agression entre la France et la Russie. Le traité sera probablement signé à Genève cette semaine.

MEXICO. — La seconde femme de l'ex-président Calles a succombé à une tumeur cérébrale, qui l'a fait souffrir de longs mois. Elle était âgée de 30 ans.

Livres à lire

Aux Marches de l'Europe
par JEAN BRUCHESI
Editions Albert Lévesque, Montréal, $1.00

Il est assez rare que des écrivains canadiens nous transportent au-delà des frontières. M. Jean Bruchési fait une heureuse exception à cette règle en nous conviant à un voyage aux Marches de l'Europe. Professeur de politique extérieure à l'Université de Montréal, il est un guide tout indiqué pour une excursion de ce genre qui deviendra, en sa compagnie, agréable et instructive.

Les Marches de l'Europe, ce sont ces pays-frontières du centre dont la guerre a modifié profondément la configuration géographique et politique: Pologne, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Hongrie, Autriche. La vie tumultueuse de ces peuples aux nationalités enchevêtrées et aux problèmes compliqués est peu connue sur notre continent. Nous aurions cependant intérêt à remonter aux origines de ces populations, représentées par des groupes importants parmi nous dans l'Ouest; les luttes séculaires qu'elles ont eu à soutenir aident à comprendre leur mentalité et à sympathiser avec elles. Les nombreux raccourcis historiques contenus dans le livre de M. Bruchési viennent à point nous éclaircir maintes situations jusque-là obscures. Ces pages, écrites par un compatriote, satisfont notre curiosité au sujet des problèmes de l'Europe centrale et en tirent des leçons immédiatement utiles pour nous.

La grande leçon qui se dégage de cette revue rapide de peuples opprimés, mais restés fidèles envers et contre tout à leurs traditions, c'est le triomphe final de toute cause nationale défendue avec conviction et persévérance.

Après avoir noté le caractère profondément catholique de la Pologne, l'auteur ajoute que le libéralisme y compte de nombreux adeptes. "On constate à regret, écrit-il, que le catholicisme de bien des Polonais — comme celui de bien des Canadiens, hélas! — est peu conséquent avec les principes. C'est un catholicisme de surface vite oublié, surtout en temps d'élections, alors que la recherche d'avantages économiques guide les masses au détriment de la religion." Les socialistes polonais, qui se disent en majorité catholiques, donnent dans l'anticléricalisme. "Ils ont plusieurs journaux quotidiens à fort tirage, tandis que les catholiques — il en est ainsi dans presque tous les pays catholiques — n'en ont aucun qui compte."

Autre rapprochement avec le Canada: "L'hospitalité polonaise est soeur de l'hospitalité des campagnes québecquoises. On ouvre, sans hésiter, les portes des demeures: humble cabane au toit de chaume ou manoir du XVe siècle, longue et basse construction à deux toits superposés, précédée d'un long péristyle à colonnes blanches. C'est dans le plus pur français qu'on est accueilli et invité à déguster de la confiture de roses, bien que, souvent, le maître ou la maîtresse de maison ne soit jamais allé en France."

La France et sa langue, le voyageur les retrouve partout, non seulement en Pologne, mais en Roumanie, en Bulgarie et ailleurs. Il souligne l'étonnante facilité avec laquelle, à Bucarest, Roumains et Roumaines s'expriment en français.

"A quoi cela tient-il? Sans doute aux qualités du français que lisaient déjà les boïars du XVIe siècle, mais surtout à deux autres facteurs: l'action des congrégations religieuses françaises et les relations, ininterrompues depuis cent ans, entre Paris et Bucarest... Les étudiants d'hier, devenus les chefs politiques, les grands écrivains et les journalistes d'aujourd'hui, parlent notre langue aussi couramment que la leur... Bien rares, à Bucarest, les magasins, restaurants ou salons de coiffure où il n'y a personne pour accueillir le client dans un français des plus élégants venu tout droit de Paris..." Il s'y publie deux quotidiens rédigés en français par des Roumains. La France est aussi présente en Bulgarie par ses religieux, par sa culture et par sa langue, dont l'enseignement était obligatoire avant la guerre, par un quotidien français que publient des Bulgares à Sofia.

Comme on le voit, une excursion à travers les Marches de l'Europe réserve des surprises agréables à un Canadien de descendance française. Il faut remercier M. Bruchési de l'avoir entreprise et d'en avoir fait une élégante relation. C'est là un heureux essai de grand reportage, probablement le premier en date dans notre jeune littérature. Par les qualités de la présentation et du style, il peut figurer avec honneur parmi les ouvrages français du même genre.

LE LISEUR.

La Musique au Sanctuaire
par EUGENE LAPIERRE

Le Dr. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire et organiste de Saint-Jacques, vient de publier, aux éditions Albert Lévesque, un ouvrage de 225 pages sur la Musique religieuse et les habitudes de nos musiciens d'église.

L'oeuvre est originale et l'auteur n'a pas hésité à faire une critique loyale de nos institutions maîtrisiennes. Le franc parler de l'écrivain relève encore la saveur du livre. Le dernier chapitre, "Querelle de Lutrins", fera certainement du bruit. Il s'agit en effet de la trop célèbre querelle des signes rythmiques dont autrefois nous eûmes un écho jusque dans nos journaux les plus paisibles. L'auteur reporte aussi la discussion jusqu'aux origines de la musique actuelle et découvre au lecteur intéressé l'incontestable filiation grégorienne de la notation musicale et même des écoles de musique. Une autre découverte que cet ouvrage propose aux musiciens d'église et même aux fidèles, c'est la valeur lyrique du Psaume, un des plus vénérables genres littéraires de l'histoire universelle, réservoir de lyrisme où Voltaire luimême a puisé largement.

Le principal chapitre constitue sans doute une nouveauté en musicographie: "Le Style religieux et les moyens de le reconnaître". Grâce aux points de repère qu'y propose l'auteur, on peut, à première vue et même à l'audition, décider à coup sûr, entre deux pièces lentes, laquelle convient aux prescriptions du "Motu Proprio". En somme, un ouvrage utile et qui s'imposait depuis longtemps, vu l'importance en notre pays de la musique religieuse, vu la valeur esthétique de ce genre dans lequel tous les grands maîtres ont produit quelque chef d'oeuvre.

"La Musique au Sanctuaire" est en vente au prix de $1.00 l'unité, à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

Pour le mois de décembre

Intention générale bénie par le Saint-Père: le désir du ciel.

Elisabeth aurait dit en montant sur le trône d'Angleterre: "Que Dieu me donne vingt ans de règne et je le tiens quitte de son ciel!" Dieu lui en donna quarante-cinq et la laissa mourir en réprouvée. Si elle est damnée, que pense-t-elle aujourd'hui de son blasphème?

Nous ne renonçons pas au ciel, mais nous n'y pensons guère. Nous désirons ce qui flatte, brille, amuse, enivre. Si Dieu nous donnait un bon revenu et le cinéma en permanence, nous trouverions la vallée des larmes très supportable. Vanité pourtant en regard du ciel.

Quand Dieu le Père fit voir à son Fils l'ignominie de la croix qui sauverait le monde et la gloire que mériterait le Rédempteur, le Verbe n'a pas balancé: "Voyant le bonheur qui lui était proposé, méprisant l'ignominie, il a souffert la croix." Il jouissait d'un bonheur infini depuis l'éternité; pourtant il estima que la gloire secondaire du Rédempteur valait d'être acheté par la croix.

Quel enivrement nous attend donc, nous, puisque ce sont des misères et des douleurs et des bagatelles et des jeux d'enfants que nous échangerons pour un bonheur sans mélange et tout nouveau?

Désirons-le: nous le mériterons mieux. "Elevez nos âmes au désir du ciel: nous vous en prions, Seigneur, exaucez-nous!"

Intention missionnaire: les tribus africaines "Bantû".

Le déficit de l'Alberta

Edmonton. — Le rapport rendu public par M. R.-O. Reid, trésorier provincial d'Alberta, révèle un déficit de $5,153,050 dans les finances de cette province, pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1932. L'année précédente il y avait eu un déficit de $2,306,391.

Les revenus de l'année, qui avaient été estimés à $18,441,457, n'ont été que de $13,492,430. Les dépenses estimées à $18,828,786 ont été réduites à $18,645,481.

CORNWALL. — Mgr George Corbet, vicaire général honoraire du diocèse d'Alexandria et, depuis quarante ans, curé de l'église de St. Columban, est décédé à Cornwall. Il était âgé de 88 ans.

De-ci de-là

L'origine de Louis Riel

A l'occasion de la mort récente de Charles Sauvé, ami de Riel, on a dit que le grand-père du chef métis s'appelait Rielson et était né en Irlande. L'origine irlandaise de la famille remonte beaucoup plus loin. L'ancêtre de Riel était Jean-Baptiste Reel, marié à Louise Lafontaine et originaire de la paroisse Saint-Pierre de Limerick, en Irlande. Leur fils, nommé aussi Jean-Baptiste, épousa à l'île Dupas, le 21 janvier 1704, Louise Cottu, qui eut neuf enfants. Le cadet, Jacques, épousa en 1727 Elisabeth de Gannes, dont le fils Jean-Baptiste (1733) s'allia à Charlotte Sylvestre (1755). De cette union naquit (1757) Jean-Baptiste, qui épousa (1780) Marie Collin. Leur fils Jean-Baptiste émigra dans l'Ouest et s'y allia à une métisse. Ils eurent un fils, Jean-Louis (1817), qui épousa Julie Lagimodière. L'aîné de leurs enfants fut Louis Riel, né à Saint-Boniface le 22 octobre 1844.

Des films français irréprochables au Canada

Le président de la Compagnie Cinématographique Canadienne, M. Robert Hurel, accorde sa totale adhésion au projet d'assainissement du cinéma. Il collaborera avec le comité de la Centrale Catholique du Canada pour assurer la distribution au Canada de films français irréprochables.

Cette Centrale Catholique, formée il y a déjà deux ans à Ottawa, lors du congrès biennal des Associations Fédérées des Anciennes Elèves des Couvents Catholiques du Canada, est maintenant en pleine voie d'organisation. Deux comités de censure sont formés à Montréal, afin de juger de la valeur des fils qui seront distribués dans les théâtres.

L'attitude accueillante et si cordiale de nos distributeurs de cinéma français, ainsi que la perspective de voir la presse annoncer et commenter le bon cinéma, donnent au comité de la Centrale Catholique des espérances bien encourageantes.

C'est là une des multiples initiatives prises par les A.F.A.C.C. et qui prouve combien utile peut devenir une organisation de ce genre.

La coopération intense et intelligente des différentes sociétés nationales — l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, l'Association Catholique des Voyageurs, la Saint-Jean-Baptiste, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada — rend ce mouvement doublement efficace.

La force de caractère de Roosevelt

Les "Lectures pour Tous" estiment que la popularité de M. Roosevelt est due surtout à la force de caractère dont il fit montre lorsqu'un malheur s'abattit sur lui.

"Dans la force de l'âge — ceci se passait en 1921, et il comptait trenteneuf ans — il eut l'imprudence de prendre, en pleine transpiration, un bain glacé. Foudroyé par la polyomyélite, il fut transporté à New-York où la Faculté, devant les jambes paralysées de cet athlète, le condamna à l'immobilité pour la vie.

"Mais le lutteur ne se rendit pas. Résigné aux béquilles, il continua sa vie active tout en consultant inlassablement des spécialistes. Il lui fallait la guérison. Il livrait la plus grande bataille de sa vie, pour la santé.

"En automne 1924, il entendit incidemment parler d'une ville d'eaux délaissée, Warm Springs (dans l'Etat de Georgie). Il s'y rendit et entreprit une cure à sa façon. Ceint d'une bouée, il passait des heures dans l'eau à la température de 40 degrés, en remuant lentement ses jambes malades. Les muscles se raffermirent, et un an après le gouverneur Roosevelt, non seulement avait remplacé ses béquilles par une simple canne, mais montait à cheval. La bataille était gagnée."

Nouvelle réserve pour le gros gibier

Le gouvernement du Manitoba vient de réserver, au sud de la ligne du Canadien National, une partie de la grande forêt White Shell, où la chasse au gros gibier est adjacente à la province d'Ontario.

La mesure est prise à la fois pour conserver du gros gibier et des animaux à fourrures, et pour éviter les accidents que le maniement des armes à feu trop près du passage des trains pourrait causer. Le chevreuil abonde dans cette forêt, et, le long des routes, il n'est pas rare que les automobilistes en rencontrent.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Saint-Adolphe

Percepteurs: MM. Eug. Lagassé, R. Godmaire, L.-A. Tougas, Allan Lagassé, O. Leclair.

$5.00: M. l'abbé Laurin; RR. SS. de Saint-André; E. Landry, Edmond Brodeur, Octave Leclaire.

$1.50: L.-A. Tougas.

$1.00: Flavien Baril, Arthur Chaput, Marc Leclaire, Mlle M. Neil, Mme R. Godmaire, Bernard Bériault, père, L. Legal.

75 sous: Josué Gagnon.

50 sous: Léontine Carrière, Lévi Leclaire, Alex. Delorme, G. Breault, Clovis Joyal, J. Fitzgibbon, André Parisien, Désiré Saint-Jean, Jules Saint-Jean, Alex. Kosman, Edouard Delorme, D.-D. Delorme, Emile Pierson, J.-B. Proteau, J.-A. Théoret, A. Lagassé.

25 sous: Eug. Lagassé, J. Bériault, J. Bériault, H. Bolduc, Josaphat Leclaire, E. Aubin, J.-T. Courchaine, Mme J.-B. Muloin, Eug. Champagne, P. Delorme, Ed. Proteau, C. Proteau, Philippe Aubin, Mme J. Laramée, A. Cloutier, X. Parisien, W. Parisien, Roger Parisien, Mme R. Parisien, F. Prystonsky, Joseph Courchaine, Louis Carrière, Moïse Delorme, W. Delorme.

10 sous: Louis Leclaire, Mme J.-A. Poisson.

Total: $48.20.

Saint-Joseph

Percepteurs: MM. A. Delorme, O. Bissonnette, H. Rémillard, Wilfrid Delorme.

$5.00: M. l'abbé Arc. Martin, curé.

$1.00: RR. SS. des Missions; Zénon Bérard, Ovila Bissonnette, Mme Er. Dionne, F. Jubinville, W. Breton, Jos. Parent.

55 sous: M. Sarrasin.

50 sous: B. Delorme, Eug. Perron, A. Bérard, Fred. Moquin, Théo. Tremblay, Zénon Delorme, Alphonse Marion.

25 sous: Emile Bérard, Eug. Parent, Jules Devigne, Aimé Nadeau, Wilf. Delorme, Laurent Delorme, Adélard Moquin, Naz. Dionne, R. Lauzé, J.-R. Parent, Alfred Delorme, W. Daneault, Joseph Delorme, Eug. Bérard, L. Bessette, B. Brais, A. Damphousse, A. Lavallée, P. Lavallée.

Total: $20.80.

Sainte-Elisabeth

Percepteurs: MM. Ad. Bellerive, E. Collette et R. Dupuis.

$3.75: M. l'abbé E.-A. Halde.

$3.00: O. Désaulniers.

$1.00: R. Dupuis, Gaspard Bérard, L. Gélinas, H. Fontaine, E.-H. Lussier.

50 sous: Maurice Duprey, Euclide Collette, Paul Marion, O. Bérard, A. Lacharité, Ozias Gratton, Ernest Jeanson, P. Dupuis, Antonin Lussier.

25 sous: Ad. Bellerive, Art. Fontaine, Fabien Gratton, Ed. Lussier, Donat Gratton, Alcide Bacon, Geo. Gratton, A. Marion, E. Désaulniers, Rosario Bérard, Mme Ida-A. Hogue, Mlle M. Lafrenière, G. Alarie, Stan. Alarie, J.-B. Rivard.

Total: $20.00.

Saint-Pierre-Jolys

Percepteurs: Mme L. Hébert, Miles Y. Robidoux, Ant. Ritchot, J. Bellerive, V. Hébert, Mél. Fontaine, M.-P. Bélanger, C. Turenne, B. Proulx, J. Désaulniers, J. Massicotte, A. Bérard, Eug. Préfontaine, Flo. Sicotte, Emil. Gobeil.

$12.50: Hon. Albert Préfontaine.

$10.00: Maison Saint-Joseph.

$5.00: M. l'abbé J.-A. Sabourin, Couvent, Ernest Hébert, Geo. Renuart.

$3.00: Jos. Desharnais, Eug. Turenne, Edmond Préfontaine.

$2.00: J.-A. Caron, Eusèbe Tétrault, J. Langelier, Jos. Laroche, J.-A. Couture, Clod. Gélinas, Dr Bélanger, Jos. Tessier, Mme O. Préfontaine.

$1.00: Mme O. L'Heureux, Arm. Lavergne, Hor. Fontaine, Lucien Lafrance, Philippe Nault, Lucien Gagnon, T. Proulx, Alexis Carrière, Art. Laroche, Léo. Turenne, Théo. Turenne, Antoine Préfontaine, Henri L'Heureux, Geo. Préfontaine, Henri Lambert, H. Desrosiers, Alf. Genest, Abel Eliet, Hil. Robidoux, Joseph Fréchette, J.-L. Gagné, Alph. Lambert, Eug. Ritchot, J.-E. Mulaire, Hor. Turenne, Art. Rodrigue, Jos. Lambert, J.-E. Saint-Laurent, Joseph Lafrance, Arm. Péloquin, O. Péloquin, Amédée Préfontaine, Henri Bellerive, Zép. Desharnais, Josaphat Désaulniers, And. Mousier, Nap. Lacasse; Mmes Oct. Sicotte, Jos. Mulaire, Sabourin, A. Beauchemin, M.-L. Sicotte; Miles Aug. Hébert, A. Audette, E. Balcaen, M.-L. Vermette, M.-P. Bélanger, Emil. Gobeil, Anonyme.

50 sous: Al. Carrière, Anonyme, Paul Chenard, O. Chouinard, Ov. Desharnais, H. Hébert, Anonyme, H. Nicolas, Joseph Lemire, Aug. Vermette, Jos. Carrière, L. Brisson, Gédéon Gobeil, Alf.-Ad. Carrière, P. Proulx, Jean Lafrance, Paul Turenne, Mardoc Audette, Moïse Goulet, Alf. Nault, Wil. Bérard, J. Larivière, Oct. Lebleu, Anonyme, Josaphat Audette, Alph. Roy, Ad. Désaulniers, D.-A. Carrière, Alfred Perreault, Alb. Lahaie, Mar. Lacasse, Louis Antoine; Miles Louisa Latreille, M. Lapointe, Eva Paradis; Mmes D. Tessier, Art. Chouinard.

45 sous: Mme Lambert, Anonyme.

35 sous: Anonyme.

25 sous: Julien Saltel, Anonyme, J. Lamoureux, Anonyme, Alb. Banville, Henri Nicolas, Pla. Vermette, Louison Lambert, Anonyme, L. Larivière, Anonyme, Xavier Tétreault, Anonyme, O. Guénette, O. Rougeau, P. Delorme, Mat. Bérard, Em. Nolette; Miles E. Paradis, Mélina Fontaine; Mme Vve Baillargeon.

10 sous: W. Bruneau, Anonyme, Anonyme.

5 sous: Anonyme.

Total: $148.35.

McCreary

Perceptrice: Mme F. Dutour.

$1.00: R. Doucette, P. Jackson, Ephrem Bouchard.

50 sous: Mme L. Fortin; U. Commartin, S. Bourgouin, Jos. Ledoux, F. Dutour; M. l'abbé H. Dansereau.

35 sous: Mme C. Descloedt.

25 sous: A. Plessis, Henri Barré, Albert Bouchard.

Total: $7.10.

Laurier

Percepteurs: MM. A. Délaurier, G.-F. Deremiens, Léo Grignard, René Bouchard, Léon Saquet, Henri Deremiens.

$2.00: M. l'abbé M. Pierquin; J.-W. Aubin, A.-A. Trottier.

$1.00: A. Lebras, Anonyme, P. Béasse, H. Gamache, René Bouchard, Paul Pierquin, H. Deslauriers, Eug. Assailly, Julien Létain, Jos. Bonin, Léo Bourdin, Mme Boisvert.

80 sous: Louis Dupré.

75 sous: H. Fredette, Auguste Saquet.

55 sous: J. Van Humbeeck.

50 sous: M. Dutilleul, M. Landreville, J. Bourgeois, A. Pépin, P. Jeannotte, Ed. Boisvert, Gabriel Deremiens, T. Bernardin, Jos. Jeannotte, Mme P. Trotier, Mme Fred Berthelette, Mme Robert, H. Deremiens, O. Berthelette, R. Gamache, Jos. Dupré, Anonyme, René Pennarun.

30 sous: Vic. Pages.

25 sous: Phil. Bouchard, J. Blanchard, J. Bilodeau, W. Lapointe, A. Gamache, L. Bouille, Mme V. Desrochers, Mme A. Miron, Mme V. Fradette, Ed. Boisvert, Mme P. Gamache, Mme Délaurier, Mme Boudreau, Mme F. Van Slumbert, M. Desroches, Jean Nault, René Gobillot, Isaac Trottier, Mme Verlée, J.-M. Dupré, J.-D. Lapointe, Jos. Hosoier, Ant. Deslaurier, J.-H. Doucette, Ed. Deremiens, M. Ravillod, Phil. Cass, Avila Desroches, Mlle Annette Cousineau.

10 sous: Jules D..., Jean Dupré, Mme Lavoie, Mme L. Délaurier, F. Gamache.

Total: $37.95.

Letellier

Percepteurs: MM. Zach. Robert, Jos. Saurette, Hector Bois, J. Goulet, La Saurette, G. Dansereau, N. Délcord, Pierre Lavoie, Dan. Arcand, J. Damphousse, A. Lafrenière, D. Loiselle, F. Saurette.

$5.00: M. l'abbé Gagnon, curé.

$2.50: Paul-E. Cadieux.

$2.00: Léon Gauvin, A.-P. Jarry, Léon Bruyère, J.-H. Empson, Joseph Jutras, Mlle Antoinette Robert.

$1.50: Emile Graveline, Zéphir Bouchard.

$1.00: Josaphat Cadieux, Camille Barnabé, Wil. Barnabé, Alex. Cadieux, J. Boiteau, père, Albert Fortier, Ant. Lafrenière, Joseph Loiselle, Art. Gendron, Mme Vve D. Parent, J.-A. Ayotte, Peter Fraser, Narcisse Breton, Albert Breton, Georges Desrosiers, H.-J. Bois, Albany Gallant, Joseph Saurette, Euc. Désautels, père, Miles E. et S. Beaupré, Dr J.-B. Cloutier, Mme M. Damphousse, Mlle A. Damphousse, X. Jubinville, R. Jubinville, Isidore Bouchard, Mlle Al. Bouchard, Joseph Damphousse, RR. SS. des Missions, Paul Saurette, Xiste Boissy, Amable Dupuis, Zacharie Robert, Victor Robert, Adolphe Fortier.

50 sous: Edmond Saurette, Joseph Dupuis, Euclide Boiteau, Alf. Saurette, David Loiselle, Ed. Harrison, R. Harrison, Odilon Bois, Anonyme, Emile Durand, Ed. Parent, J.-E. Dionne, Adolphe Dionne, Mme D.-J. Parent, Zotique Granger, Mme E. Dufort, Gaspard Fontaine, Er. Manseau, Mme Phil. Manseau, Ernest Jutras, N. Délcord, La Saurette, Alexandre Jodoin, Wilfrid Fortier.

40 sous: Joseph Goulet.

25 sous: Geo. Bouchard, Edouard Lavallée, René Durand, Louis Lavallée, R. Cadieux, Narcisse Bouchard, Louis Arcand.

Total: $71.65.

SAINT-BONIFACE

La majorité du maire Dowse est de 15 au lieu de 6

Un recomptage des bulletins pour l'élection à la mairie, fait devant le juge Roy, a confirmé l'élection de F.-R. Dowse et porté sa majorité de 6 à 15. Les chiffres officiels sont: Dowse, 1,359; MacLean, 1,344; Walsh, 1,101.

Quartier 1: Dowse, 113; MacLean, 178; Walsh, 156.

Quartier 2: Dowse, 99; MacLean, 241; Walsh, 183.

Quartier 3: Dowse, 215; MacLean, 399; Walsh, 468.

Quartier 4: Dowse, 588; MacLean, 299; Walsh, 266.

Quartier 5: Dowse, 344; MacLean, 227; Walsh, 66.

La représentation de la "Liberté" à Saint-Boniface le 12 décembre

Comme nos lecteurs le savent déjà, c'est le lundi 12 décembre que se donnera, dans la salle de l'Institut Collégial Provencher, la représentation offerte par la Liberté à ses abonnés de Saint-Boniface. Un groupe de jeunes amateurs de l'O.J2.C., sous la direction de M. Gilles Guyot, donnera une comédie, "Le Pourboire", et une opérette, "La Leçon de Chant magnétique", qui ne manqueront pas de plaire.

A la Cathédrale

Dimanche dernier, à toutes les messes, M. l'abbé Primeau a prêché sur la Propagation de la Foi, en pays infidèles. La quête a été faite dans ce but. Le prédicateur a traité des missions étrangères et montré les progrès accomplis, surtout sous le pontificat de Pie XI.

A l'hôtel de ville

Le conseil de ville a choisi M. Sanford Evans, député bien connu et expert statisticien, pour étudier les finances de la ville. M. Sanford Evans fait actuellement une étude approfondie de la situation et fera sous peu rapport . Le conseil, se basant sur ce rapport et ses propres connaissances, en informera les créanciers. Jusqu'à ce que ce rapport soit publié et que l'on ait pris les mesures voulues pour stabiliser le tout, l'on devra ménager énormément.

Le conseil est décidé à pratiquer la plus stricte économie. Il y aura, dit-on, encore des réductions dans les salaires et l'on réduira les dépenses à leur plus simple expression. L'on espère tout de même arriver à sauver la barque qui menace de couler. Un prochain avenir nous renseignera mieux sur la situation en général et particulièrement sur l'état actuel des finances municipales.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 15 novembre

M. Camille Fournier donna la conférence sur l'enseignement du français au Canada depuis le début de la colonie française jusqu'à la capitulation et depuis cette date jusqu'en 1830, sous la domination anglaise, énumérant les détails des difficultés et succès rencontrés durant ces périodes de notre histoire. Il finit en assurant que notre race canadienne-française doit être fière, quoi qu'en disent certains historiens, de notre cause scolaire que nous avons si bien défendue dans le passé et que nous continuerons de défendre.

Mgr W.-L. Jubinville remercia M. Fournier pour cette belle page de notre histoire.

Une motion de sympathie fut présentée à Mgr W.-L. Jubinville et à M. Ed. Lane, à l'occasion du décès de Mme Clément, leur mère et belle-soeur.

Ont figuré au programme récréatif, MM. F. Jodoin, Jos. Plante et W. Coindet.

M. U. Carrière fut l'heureux gagnant du prix de rafle mensuel offert par notre secrétaire.

LE SEC.-TRESORIER.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mme A.-J.-H. Dubuc, 201, avenue Provencher, mettait, mercredi dernier, son domicile à la disposition de la Fédération pour le thé annuel. Le salon de réception était décoré de chrysanthèmes de nuances variées. Mme H. Laberge, présidente, recevait avec Mme Dubuc.

Une corbeille d'argent contenant des orchis et des chrysanthèmes ornait le centre de la table de thé. Des candélabres Sheffield avec bougies de couleur complétaient la décoration.

Mmes John Bracken, James Prendergast, P.-A. Talbot, A.-M. Campbell, J.-S. Menzies, C.-C. Quinn, L.-P Roy, C.-M. Boswell, D. Monchamp et W. Ledoux ont reçu tour à tour au cours de l'après-midi. Servaient le thé, Mmes C. Muller, L. Bénard, E. Etsell, A. Lanthier, E. Sumner et J.-J. Daoust.

Mmes H. Morier et D.-J. Léger étaient en charge des finances. Mme E. Belair, accompagnée au piano par Mme Georges Laflèche, nous charma par deux jolis chants.

• • •

Les dames de la Fédération sont priées de se rappeler le "Shower" de jouets qui aura lieu chez Mme L.-P. Roy, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, le 9 décembre, de 3 à 6 h., pour le "Tribune Empty Stocking Fund". On acceptera aussi avec reconnaissance bonbons, cigares, cigarettes, paniers de toutes sortes pour nos malades du Sanatorium ou des hôpitaux. Que le domicile de M. le juge Roy soit, le vendredi 9 décembre, le rendez-vous de la charité et de la générosité!

Au Juniorat

Tel qu'annoncé dans le dernier numéro, c'est le mardi 6 décembre que les junioristes s'apprêtent à célébrer les noces d'argent sacerdotales du R. P. J. Magnan, provincial. On jouera à cette occasion "Chantepie", drame breton de Théodore Botrel. Lever du rideau à 8 h.

Le Dr Alekhine à Saint-Boniface

Le champion du monde au jeu d'échecs, le Dr Alexandre Alekhine, fait actuellement une tournée au Canada et aux Etats-Unis. Le Dr Alekhine est arrivé à Winnipeg la semaine dernière, l'hôte du club de la province.

Répondant à une invitation faite par un groupe d'amateurs, le célèbre joueur rendait visite à Saint-Boniface dimanche dernier. Nos joueurs locaux s'étaient rendus chez M. Marius Benoist où Alexkhine vint les rejoindre. Durant une partie de l'après-midi, M. Alekhine joua simultanément contre une série d'adversaires, donna des conseils, répondit aux consultations, etc. L'étendue de ses connaissances, la précision de son jeu et surtout la merveilleuse facilité de se souvenir des mouvements de chaque adversaire, au cours de chacune des parties, remplirent les spectateurs d'admiration.

M. Alekhine est Russe d'origine. Il est exilé de sa patrie et depuis la révolution il vit en France. Il avait été officier dans les armées du tsar et est actuellement officier français. Il a été heureux, dit-il, de trouver à Winnipeg des gens qui puissent parler français.

Institut Collégial Saint-Joseph

Samedi dernier, une centaine d'élèves aspirantes Enfants de Marie ont passé l'après-midi au couvent. Elles répondaient à l'invitation des huitièmes grades qui avaient très bien organisé la fête. Il y eut partie de cartes, récitations, chants et goûter.

Les premiers prix furent gagnés par Mlles Lucienne Bouchard, Estelle Desjardins, Thérèse Fontaine, Claire Boucher, Soeur Marie-Maximilla, Priscilla Degagné.

Le Calendrier des Missions

Se procurer le calendrier "Mes Missions" sera une bonne oeuvre et une bonne joie. La bonne oeuvre est évidente; c'est de s'édifier et d'aider l'oeuvre missionnaire. La bonne joie sera cette fierté de penser que les nôtres vivent là-bas au plus fort du dévouement.

Le prix est réduit cette année à 25 sous. Dépôt au Collège.

Cercle Langevin

Mort et enterré?... Que non... Malade?... Jamais de la vie... Quoi alors?... Rien... il a sommeillé un peu et il se réveille, décidé à reprendre plus que jamais ses activités et à se remettre au travail... Et pour prouver sa nouvelle vitalité, il va donner le 5 décembre, en la salle de l'Institut Collégial Provencher, une séance dramatique... Ce qu'il va offrir au public?... Une pièce d'un genre absolument nouveau, une pièce essentiellement canadienne, puisque l'action se passe en entier dans la province de Québec. Et le nom de la pièce et de l'auteur? "Le Mirage" est le titre de la pièce en trois actes, et le nom de l'auteur: Jean Théodore.

Tout cela est très bien, mais ne nous dit rien... Ce nom nous est inconnu. Je comprends et c'est pourquoi je vais vous donner des extraits de lettres reçues par l'auteur qui nous les a communiquées. D'abord Mgr Jubinville, P.D., V.G., écrit: "J'ai lu avec attention votre travail dramatique, "Le Mirage", et je crois sincèrement que cette pièce serait de nature à faire beaucoup de bien... Je vous souhaite tout le succès possible dans votre travail moralisateur..."

M. Albert Lévesque, l'éditeur en renom de Montréal, écrit: "Je me suis empressé de lire vos pièces de théâtre... Elles m'ont fort intéressé. Vos pièces ont certainement une grande valeur et seraient jouées avec profit et succès, je n'en doute pas..."

Les acteurs et actrices sont tous Canadiens et Canadiennes de Saint-Boniface, lesquels n'ont épargné aucune peine pour arriver à un résultat sérieux; plusieurs feront même leurs débuts sur la scène. Que dire de plus? Que nous comptons sur la présence d'un public bien nombreux pour encourager les nôtres... Que nous faisons un appel spécial aux membres des autres cercles dramatiques ou autres que nous allons nous-mêmes applaudir et encourager lorsque l'occasion s'en présente, fiers du succès des nôtres... Nous demandons donc la réciprocité et tout le monde s'en trouvera bien.

Rendez-vous donc, le lundi 5 décembre, à 8 h., à l'Institut Provencher pour les grandes personnes, et le dimanche 4, vers 4 h., pour les enfants. Ah! oui, pardon, vous me rappelez que je n'ai point parlé des prix? Prix populaires: réservés, numérotés, 35 sous; non réservés, 25 sous.

(Communiqué)

Les "Voyageurs"

La première sortie de la saison est fixée au 7 décembre. On fera, comme par le passé, la visite aux divers officiers. Les membres du comité, MM. A. Lane, président; L. Larivière, vice-président; M. Trudeau, secrétaire; J.-B. Pelletier, trésorier; Chas Pelletier, capitaine; Edouard Lambert, sous-capitaine; J. Constant, A. Painchaud et Louis Lévêque, comité de régie, désirent le concours de tous, jeunes et vieux, afin de pouvoir cette année célébrer avec tout l'éclat possible le cinquantenaire du Club de Raquettes .

PETITES NOTES

Mlle Louise Hely, de Brest, France, est, pour quelques mois, l'invitée de M. et Mme A.-J. Grégoire, de Saint-Boniface.

• • •

M. Gustave Rocan est parti pour Kamloops, C.-B. Il passera la saison d'hiver chez sa soeur, Mme P. McMillan.

• • •

M. Ernest Laliberté, rue des Meurons, est parti vendredi pour un voyage à Montréal et à Trois-Rivières.

• • •

Une jolie fête-surprise avait lieu au domicile de M. et Mme Arthur Turenne, avenue Provencher, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, la semaine dernière. On s'amusa ferme et tard dans la soirée, un lunch fut servi.

• • •

Les nombreux amis de M. et Mme C. Loiselle, de Saint-Boniface, se réunissaient à leur domicile, vendredi soir, pour fêter le 30e anniversaire de leur mariage.

• • •

M. et Mme A. Paquin, Norwood, recevaient à un bridge samedi soir. Les gagnants des prix furent: Mmes J.-A. Desjardins et L. Tétreault; MM. E. Chaput et F. Savoie.

• • •

Mme N. Despatis recevait à un dîner intime dimanche soir, en l'honneur de M. et Mme E. Dumont, qui fêtaient leur 25e anniversaire de mariage.

• • •

La famille Joseph Pelletier remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent.

• • •

Quoiqu'en temps de dépression, les magasins vacants de l'avenue Provencher se remplissent l'un après l'autre. Le dernier venu: Boucherie des Versaillais, dans le bloc du même nom. Agencement ultra moderne, réfrigération, machines, tout électrique. Installation par Fontaine et Cie.

• • •

La "Norwood and St. Boniface Unemployed Conference" serait reconnaissante aux personnes qui pourraient lui faire parvenir du linge de lit pour des familles nécessiteuses. 324, rue Taché; tél. 203 048.

Baptêmes

Le 13 novembre — Joseph-Gérard-Wilfrid, enfant d'Alcide Bériault et de Bibiane Riel. Parrain, Julien Bériault; marraine, Elisa Brien.

Le 20 novembre — Maxime-Philibert-Joseph, enfant de Georges Johnson et de Caroline Rodanetz. Parrain, Philibert Vinette; marraine, Alma Vandal.

Le 27 novembre — Marie-Yvette-Simone, enfant de François-Xavier Courteau et d'Eugénie Baril. Parrain, Jean-Marie Courteau; marraine, Thérèse Courteau.

Le 27 novembre — Joseph-Jean-Albert-Denis, enfant de Joseph-Thomas Baril et d'Anna Gendreau. Parrain, Albert Baril; marraine, Margaret Beer.

Le 28 novembre — Joseph-Jean-Paul-Denis-Roger, enfant de Jules Guenette et de Berthe Dandenault. Parrain, Gérard Guenette; marraine, Lucille Guenette.

Sépultures

Le 18 novembre — Maurice Lemay, enfant d'Arthur Lemay et de Blanche Provencher, décédé le 17 novembre, à l'âge de deux ans.

Le 19 novembre — Doris-Marie, enfant de Liguori Dorge et d'Alma Guay, décédé le 17 novembre, âgée d'un jour.

Le 26 novembre — Marie-Yvonne-Cora, enfant d'Oswald Paul et de Rose Allard, décédée le 25 novembre, à l'âge de trois semaines.

A l'O.J².C.

Mardi prochain, 6 décembre, aura lieu à l'Institut Collégial Provencher l'assemblée mensuelle de l'O.J2.C. Outre les causeries toujours si captivantes du R. P. Schelpe, S.J., nous sommes heureux d'annoncer aux membres un nouveau numéro au programme. Ce numéro consistera en représentations instructives, tragiques et comiques (l'O.J2.C., en dépit de ses préoccupations, entend rire parfois) données à l'aide d'un appareil cinématographique. Nous sommes sûrs que tous accueilleront avec empressement cette innovation. Notre but n'est pas seulement de fournir aux membres une minute récréative au milieu des assemblées, mais aussi de les édifier et les instruire par des représentations saines et éducatives. Les censeurs font actuellement l'examen des films et nous assurent que rien ne laissera à désirer dans la valeur et la tenue des représentations.

• • •

Que tous les jeunes gens de l'O.J2.C. possédant quelques talents vocaux veuillent bien se rendre au choeur de la cathédrale, mercredi soir. Il y aura une pratique de chant en vue de former la chorale qui chantera à la messe de 7 h. 30 tous les premiers dimanches de chaque mois.

• • •

Gare aux clubs juvéniles de Winnipeg, car les Juvéniles de Saint-Boniface avancent rapidement sur la piste de la guerre. La pratique de lundi soir, ouverte à une quarantaine d'intéressés, a été rapide et fait prévoir un élan d'enthousiasme pas ordinaire. L'entraîneur Désiré Bélanger mettra sur pied une solide équipe qui menace d'être un dangereux adversaire aux parties finales de la saison. Vous nous jugerez peut-être des optimistes, mais, sous une direction aussi vigilante que celle de Désiré Bélanger, rien ne peut nous empêcher d'envisager l'issue avec confiance.

Depuis quelque temps les Juvéniles poursuivent régulièrement des exercices de gymnastique et ils seront pleinement endurcis pour pousser la rondelle lors des pratiques sur la glace. L'entraîneur Bélanger fait appel à tous les juvéniles canadiens-français désirant porter les couleurs de Saint-Boniface de bien vouloir se rendre à la pratique qui aura lieu à la patinoire des "Lions", rue Desmeurons, ce soir et vendredi soir, à 7 h. précises. Il est préférable qu'un club portant les couleurs de Saint-Boniface soit composé le plus possible d'un élément canadien-français; c'est pourquoi l'entraîneur invite spécialement les Canadiens français à se rendre à ces pratiques.

LA VIE AU COLLÈGE

La semaine qui vient de s'écouler fut une de celles que l'on ne voit pas passer, entrecoupée qu'elle fut par toutes sortes d'événements religieux, artistiques et sportifs. Jeudi soir, les Philosophes fêtaient leur patronne: sainte Catherine. Pour l'occasion, ils avaient préparé deux comédies, du chant, des déclamations et des caricatures qui nous firent passer une agréable soirée.

Samedi, en la fête de saint Jean-Berchmans, cinq élèves étaient reçus dans la congrégation du jeune saint. M. l'abbé Primeau donnait le sermon. Après la réception, un banquet fut servi aux congréganistes.

La prochaine Page du Collège donnera de plus amples détails sur ces deux fêtes.

• • •

En récréation, il est impossible de demander plus d'entrain dans les jeux depuis que la saison du hockey est ouverte. Samedi après-midi, le congé traditionnel d'ouverture des ligues de hockey était accordé, et les officiers des jeux n'eurent aucune difficulté à aligner huit équipes sur la glace.

Dimanche, la plupart se reposèrent des fatigues de la veille, en assistant à deux parties d'exhibition entre l'équipe juvénile et l'équipe "midget" du Collège Saint-Paul aux prises avec nos porte-couleurs. Les visiteurs triomphèrent de nos jeunes, mais essuyèrent une défaite chez nos grands.

• • •

Il ne faudrait pas croire que l'exubérance que les élèves apportent à leurs jeux fait tort aux activités de la vie d'étude. Depuis lundi, nous sommes entrés dans la période du travail ardu, la période des examens, et les élèves n'en verront la fin que la veille des vacances de Noël.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Concours très satisfaisant dans son ensemble. On ne saurait exiger d'écoliers et d'écolières un talent littéraire d'écrivains de profession. En cette matière, la bienveillance est donc nécessaire et c'est avec bienveillance qu'a été faite la classification des devoirs.

Certains défauts ont été remarqués, nous les signalons afin de vous mettre en garde pour les prochains concours.

Nous n'avons que des éloges pour les grades 1 à 4. L'exactitude et la vraisemblance des réponses nous ont agréablement surpris. Qui donc nous disait que la plupart des enfants ne savent pas se servir de leurs yeux? Notre expérience de ce mois-ci dément cette assertion. Bravo, petits amis! Dites-nous si ces exercices d'observation vous plaisent... Peut-être préférez-vous un sujet de rédaction? Celui de décembre est tout particulièrement attrayant.

Le compte rendu vivant et alerte a obtenu nos préférences dans les grades 5 à 8 parce qu'il se prêtait aux sujets proposés. Défiez-vous, petits amis, des longueurs qui gênent la marche du plan, fatiguent l'attention et nuisent au naturel du récit. Vous versez ordinairement dans cet écueil lorsque vous vous écartez du sujet.

Transcrire le canevas mot pour mot et l'orner de deux ou trois idées ternes, plates, dépourvues d'originalité, est un autre défaut à éviter. Les fautes de grammaire et d'orthographe sont plutôt rares dans vos rédactions, par contre pénurie de points et de virgules. Un trop grand nombre de concurrents ne se doutent pas que l'on a inventé ces signes de ponctuation pour séparer les idées dans un texte écrit.

Tant de jolis travaux dans les grades 9 à 12! Pensée nette et précise, enchainement judicieux des idées, ingéniosité du fond et de la forme, quelques rédactions possèdent toutes ces qualités. Si l'on ne tient pas compte du sujet proposé, ce sont même de petits chef-d'oeuvre. Hélas! combien de concurrents ont lu le plan en entier? Celle-ci ne développe que l'idée principale, "Savoir se servir de ses dix doigts", et laisse totalement dans l'oubli les autres parties du sujet. Tel autre débute ainsi: "Savoir se servir de ses dix doigts", pour moi, c'est être économe. Suit une rédaction sur l'économie. Le deuxième sujet demandait de faire ressortir la valeur de cette opinion:

"Il est bon de parler et meilleur [de se taire;
Mais tous deux sont mauvais [alors qu'ils sont outrés."

par un exemple de la vie courante. Presque tous sont des exemples livresques. Allons, mes chers vaillants, un sérieux examen de conscience! Relisez-vous et prenez les résolutions qui s'imposent.

Surtout, n'allez pas dire "à quoi bon!" si vous ne figurez pas sur la liste des lauréats cette semaine. On réussit certains sujets mieux que d'autres... Le mois prochain, ce sera votre tour!

MÈRE-GRAND.

BERCEAU SPIRITUEL DE L'ENFANT-JESUS

1ère semaine de l'Avent: Le Matelas par des actes de douceur, de bonté, de patience.

Divin Roi de la Crèche, c'est en mon coeur que vous voulez naître au beau Jour de Noël, venez donc y occuper le berceau préparé par mes efforts.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine

2 décembre

Marie Frémont, L'Avenir, Qué., 13 ans.

Gratia Tougas, Saint-Norbert, 13 ans.

Germaine Chaput, Saint-Adolphe.

Lois Biegler, Transcona, 9 ans.

3 décembre

Jeanne d'Arc Fabas, La Broquerie.

Fernande Bruyère, Letellier, 15 ans.

Marthe Bruyère, Letellier, 14 ans.

4 décembre

Léa Dumaine, Lorette.

Délia Morin, Saltel.

Laurianna Labossière, Saint-Léon, 12 ans.

5 décembre

Thérèse Régis, Fannystelle.

Gilberte Morissette, Fannystelle.

Florence Arnal, Fannystelle.

6 décembre

Julie Chanel, Notre-Dame-de-Lourdes.

7 décembre

Jeanne d'Arc de Moissac, Saint-Norbert, 12 ans.

Jean Senez, Saint-Boniface.

Marthe Rose, Transcona, 13 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

CONCOURS D'OCTOBRE

Lauréats

Prix: un abonnement à l'"Oiseau Bleu"

Grade 1 — Florence Boisjoli, école Saint-Joachim, La Broquerie.

Grade 2 — Irène Conrad, pensionnat de Bruxelles.

Grade 3 — Odette Turcotte, couvent de Lorette.

Grade 4 — "Ex aequo": Yvonne Boulet, école Saint-Félix, Dunrea; Alfred Picard, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface; Edouard Desrosiers, Sainte-Anne-des-Chênes. Le prix tiré entre les trois concurrents a été gagné par Yvonne Boulet.

Grade 5 — Gisèle Labossière, école du Sacré-Coeur, Fannystelle.

Grade 6 — Yvonne Rocan, école Saint-Joachim, La Broquerie.

Grade 7 — Irène Cortvriendt, couvent de Saint-Adolphe.

Grade 8 — Jean-Marie Miron, Saint-Malo.

Grade 9 — Alice Gendron, couvent de Letellier.

Grade 10 — Mariette Jutras, couvent de Letellier.

Prix: "Le bon français en affaires", de l'abbé Blanchard — "L'Art d'être heureuse", par Annette Saint-Amant

Grade 11 — Irène Gobeil, couvent de Sainte-Agathe.

Grade 12 — Thérèse Brodeur, Saint-Jean-Baptiste.

Grades 1 à 4

MENTION HONORABLE

Marie-Anna Deslauriers, Paul Poitras, Jean Coulombe, Thérèse Rousson, Jean Samson, Médard Lapierre, Albertine Jasmin.

Jacqueline Harrison, Florence Rocan, Lucienne Gosselin, Joseph Deschênes, Hélène Piché, Gertrude Péloquin, Claire Bourgeois, Rita Nault, Laurent Hébert, Juliette Marcotte, Germaine Marcotte, Adrien Bourgeois, Anne-Marie Morin, Hortense Forest, Anne-Marie Lord, Gertrude Larouche, Paul Fabas, Gérard Tétreault, Joseph Lord, Thérèse Boily, Louise Bédard, Napoléon Gagnon, Joseph Pelletier, Louise Hacault, Thérèse Granger, Claire Graveline, Anne-Marie Comault, Rolande Bouchard, Louis Larocque, Judith Goulet, Hercule Granger, Aline Houle, Rolande Piché, Henri Bergeron, Lorette Lemaux, Louise Emond, Alphonse Beaupré, Hélène McCarthy, Amédée Dufort.

Clarisse Rocher, Laurent Savoie, Alexis Dupont, Alphonse Deschênes, Joseph Ennis, Berthe Weicker, Marie-Louise Lamothe, Alma Piché, Gertrude de Carrière, Thérèse Légaré, Yolande Préjet, Antoine Dorge, Isidore Dupont, Alice Bouvier, Mechtilde Willcott, Jean Curé, Pierre Encontre, Romain Bourrier, Mélina Brunel, Lena Boulic, Armand Landreville, Emilien Landreville, Béatrice Bourrier, Odile Bourrier, Paul Dufault, Cécile Dufault, Maurice Deschênes, Raphaël Légaré, Jean-Paul Aubry, Marguerite Fontaine, Marie-Ange Fontaine, Paul Soulodre, Juliette Rodrigue, Hélène Lord, Noé Bédard, Jacqueline Gallant, Alma Manseau, Lucienne Précourt, Phyllis Dureault, Marcelle Arnal, Flore Parent, Alma Bouchard, Lucile Houle, Geneviève Brisson, Marcel Beaulieu, Benoît Comeault, Dollard Bruyère, Aline Granger, Madeleine Granger, Jeanne Jubinville, Thérèse Bouchard, Edmond Coulombe, Gabriel Lavigne, Emile Lamoureux, Alice Firmin, Roberte Gauthier, Emilia Mondor, Marie-Jeanne Dugas, Adélard Côté, André Poitras, Etienne Labossière, Irène Arpin, Léa Arpin, Simon Lavallée, Bertrand Mousseau, Jeanne d'Arc Jeanson, Imelda Therrien, Jean Gauthier.

Wilfrid Pinsonnault, Edouard Desrosiers, Rolande Trudeau, Lucienne Deschênes, Hortense Kentsiger, Cécile Jubinville, Eugène Perras, Lucien Régis, Roger Sicotte, Marcel Boulet, Jean Joyal, Albertine Péloquin, Stella Curtas, David Courcelles, Gertrude Joyal, Agnès Rousseau, Lucien Carrière, May Savard, Henriette Lemoine, Isabelle Rzonca, Pauline Pilon, Lucille Tessier, Marie-Anne Bisson, Guillaume Adolphe, Jeanne Conrad, Elodie Verstraeten, Hubert Hacault, Hélène Gaucher, Marcelle Granger, Clifford Fraser, Annette Dorge, Marie-Jeanne Fontaine, Cécile Dorge, Rosaire Joyal, Thérèse Manseau, Henri Granger, Athelia Graveline, Marcelle Dionne, Gilbert Précourt, Donald Todd, Alice Préfontaine, Léo Piché, Louis Poirier, Albert Rodrigue, Pierre Raymond, Arthur Decruyenaere, Rose Skotnicki, Denis Lambert, Lois Ziegler, Jeanne Paquette, Albert Ménard, Jacques Senez, Laurent Desjardins, Elisée Voyer, Wilfrid Gallant, Bernard Laberge, André Trudel, Bernard Gagnon, Roch Dugas, Jean-Marie Deniset, Adrien Moreau, Marcel Dugas, Arthur Lamoureux, Léontine Désautels.

COMPOSITIONS MERITANTES

Jeanne d'Arc Gaboury, Lucien Stein, Adolphe Rioux, Denis Valois, Annette Mélançon, Paul Duclos, Marguerite Brassard, Bernard Fournier, Ida Brisson, Jean Beauchemin, Marcel Frigon, Marguerite Guillaume, Jules Bouet, Etienne Trébillon, Thérèse Bonenfant, Charles Gilbert, Marie-Cécile Bouet, Yolande Bouchard, Andrée Marchildon, Hélène Brousseau, Geneviève Henry, Bessie Smith, Madeleine Godin, Marthe Duchesne, Simone Bastien, Béatrice Lauzier, Victor Rousseau, Mariette Gauthier, Jeanne Brien, Marie-Louise Authot, Germaine Bourbonnière, Hervé Champagne, Roch Labossière, Agnès Tétreault, Rodrigue Paillé, Léo Boisjoli, J.-B. Pelletier, Florence Gosselin, Rolande Labossière, Laurent Beaulieu, Marthe Labossière, Cécilia Labossière, Marguerite Chalifoux, André Lauzier, Béatrice Asselin, Thérèse Dumesnil, Maurice Sénécal, Bernard Cautin, Marguerite Laprade.

Grades 5 à 8

MENTION HONORABLE

Thérèse Perron, Jean-Marc Cloutier, Jacques Bruyère, Roland Dureault, Blanche Légaré, Gérard Rousseau, Jacques Péloquin, Marguerite Lemoine, Thérèse Paillé, Irène Rocan, Aurore Saurette, Adélina Gagné, Clovis Jeanson, Catherine Ziegler, Rolande Dionne, Suzanne Douville, Marcel Larose, Bruce McGrath, Andrée Lucy, Jean Dubreuil.

May Fraser, Gérard Joyal, Wilfrid Trudeau, Juliette Daignault, Agnès Dufault, Cécile Nadeau, Ernest Parent, Antonin Rondeau, Antonin Labossière, Thérèse Marcotte, Alphée Dorge, Ida Jubinville, Thérèse Granger, Cécile Granger, Blanche Marcoux, Marie-Anne Noiseux, Lucienne Lussier, Marcel Labossière, Annette Dureault.

Aline Robert, Yvette Cyrenne, Lucile Fortier, Hélène Joyal, Marie Boulet, Marita Laflèche, Hélène Vigier, Joséphine Dufresne, Lucie Boulet, Jeanne Légaré, Edouard Pinsonnault, Dominique Boulet, Noël Gratton, Marguerite Courcelles, Lorette Gallant, Simone Ayotte, Cécile Comeault, Solange Levasseur, Laura Todd, Aline Bohémier, Florence Cossette, Adrienne Arnal, Edmée Arpin.

Simone Régis, Andréa de la Barrière, Léonne Carriere, Isidore Moquin, Rosaria Lamothe, Simone Bockstael, Adèle Dupuis, Laurette Tétreault, Cécile Doyon, Simone Lemoine, Denise Ayotte, Edouard Loiselle, Roland Dansereau, Carmel Baril, Marguerite Fréchette, Maria Robideux, Cécile Hébert, Lucien Marcotte, Gertrude Paradis, Cyprienne Pilon, Marguerite Bouvier, Rita Roesch, Charles Préfontaine, Blanche Cyrenne, Gertrude Arnal.

COMPOSITIONS MERITANTES

Hortense Jeanson, Jules Legaré, Simone Fortier, Alphonse Dugas, Yvette Gauthier, Gérard Turcotte, Yvonne Morissette, Annette Lemire, Aurèle Neault, Georgine Champagne, Jeanne Tétreault, Alcide Champagne, Cécile Payette, Léo Routhier, Edith Lussier, Yvonne Souci, Germaine Boucher, Gertrude Régis, Angèle Gauthier, Lucienne Miron, Lucile Trudel, Adrienne Ritchot, Marie Bourrier, Ovila Gosselin, Germaine Forest, Philippe Trudeau, Edouard Méaud, Dora Arpin, Jeanne Skotnicki, Rose Arpin, Roger Brunel, Laurette Bertrand, Reine Arpin, Juliette Leblanc, Suzanne Bergeron, Aimé Rocher, Alban Gallant, Nora Watson, Annette Boulic, Fernande Bohémier, Cécile Forest, Marthe Péloquin, Thérèse Joubert, Roland Bahuaud, Prosper Landreville, Simone Ruest, Lucien Berthiaume, Monique Beaudry, Léa Sicotte, Edmée Préfontaine, Cécile Encontre, Gérard Cloutier, Béatrice Lapalme, Gertrude Ames, Marie Lupien, Georgeline Derôme.

Grades 9 à 12

MENTION HONORABLE

Gabrielle Bruyère, Marthe Bruyère, Marie-Antoinette Guay, Noëlia Dorge, Jeanne Olivier, Elise Boily, Simone Manseau, Fernande Bruyère, Marguerite Dextras, Jeanne Caya, Marie-Cécile Thouet, Arthur Fenez, Hilaire Grafton, Hélène Boily, Jules Labossière, Léonie Lapointe, Aurise Lapointe, Blande Labossière, Denise Houle, Thérèse Jordens, Bernadette Jasmin, Emilie Théroux, Lucienne Pleau, Louise Noiseux, Gilbert Piché, Thérèse Parent.

Rose-Alma Grenier, Victorine Vigier, Raymond Berthelette, Anna Balcaen, Cécile Lesage, Marie-Paule Saurette, Mariette Leclaire, Marie-Anna Labossière, Gertrude Labossière.

Flore Martel, Antoinette Lafrenière, Marie-Josèphe Gagné, Cécile Desilets, Cécile Godard, Annette Lemoine, Aline Lemoine, André Marion, Juliette Dorge, Augustine Beaumont, Henriette Bouvier.

Annette Larivière, Irène Saint-Godard, Berthe Granger, Rose Payette.

Note: Dominique Desrochers, Irène Bremner, Louis-David Lamothe, ont oublié de mentionner leur grade. Deux compositions de Saint-Norbert et une de La Broquerie ne sont pas signées. Quatre autres devoirs n'ont ni nom ni adresse.



A MES PETITS AMIS

Ah! vous êtes tous bien gentils de me dire des choses aussi aimables et sympathiques! Croyez bien que Mère-Grand n'en pense pas moins de ses chéris. Il suffirait de la voir lire et relire chacune de vos lettres, savourant les moindres détails, pour vous en convaincre. Aussi, quel problème quand il s'agit de choisir les meilleures lettres à reproduire! Pour Mère-Grand, ce sont tous des petits chefs-d'oeuvre!

Combien je me réjouis de la bonne nouvelle de la canonisation du Bienheureux André-Hubert Fournet! Sans doute, il y aura de grandes fêtes à cette occasion. Que mes petits-enfants ne manquent pas de m'inviter!

J'extrais d'une lettre reçue ce matin le passage suivant: "Je viens vous demander des joujoux pour le jour de Noël. L'année dernière, si vous ne nous en aviez pas donnés, nous "orions" rien eu. Nous sommes dix enfants, dont la plus vieille a 13 ans et le dernier deux mois. L'an dernier, un de mes petits-frères a eu un petit cheval. Il était si content qu'il se couchait avec. Maintenant il est brisé. Je voudrais bien qu'il en ait un autre".

Qui m'enverra un cheval pour faire une belle surprise à ce petit garçon?

Je suis tellement débordée de demandes qu'il me sera impossible de répondre à toutes. Aidez-moi cependant, petits amis, à faire le bonheur du plus grand nombre possible d'enfants malheureux au matin de Noël. Vous m'avez déjà prouvé en toute occasion que vous étiez profondément charitables — déjà il m'arrive de jolis colis, d'autres m'écrivent qu'ils mettent des sous de côté pour acheter des bonbons; quelques-uns remplissent une boite des bonbons dont ils font le sacrifice chaque jour; des petites filles tricotent tuques, mitaines et foulards. N'est-ce pas que tout cela est bien touchant? Quelle belle préparation à Noël!

Envoyez-moi donc cette boite de vieux jouets, ces vêtements, ces bonbons, au plus tard le 15 décembre afin que je puisse les faire parvenir à temps pour Noël.

Mère-Grand redit à tous sa vieille tendresse et sa profonde gratitude.

Blanche Cardinal, école Saint-Louis A, Cardinal; Lucien Carrière, La Broquerie; Jeanne Pantel, école Saint-Adélard, N.-Dame-de-Lourdes; Marie-Reine Sanche, Eveline Dufresne, Thérèse Desautels, Hortense Tremblay, Gérard Bernier, Laurette L'Heureux, Madeleine Mahé, Marie-Louise Desrosiers, Eloi Bohémier, Liguori Gauthier, couvent de Sainte-Anne; Florent et Reine-Marguerite Verreault, Saint-Norbert; Eveline Delorme, Simonne Bockstael, Marie-Josèphe Marcotte, Blandine Chaput, Yvette Audet, Carmel Baril, Agnes Stock, Magdaline Epp, Couvent de Saint-Adolphe; Armande Miron, Saint-Adolphe; Rosaire Laplante, Woodridge; Olga Van Humbeck, Laurier.

MERE-GRAND.



COMPOSITIONS PRIMÉES

Exercice d'observation

1.—La différence entre une feuille encore verte et une feuille morte est que la feuille morte a perdu la vie et a changé de couleur.

2.—Au printemps et à l'été, les feuilles étaient vertes.

3.—En ce moment les feuilles des peupliers, des érables, des merisiers sont jaunes et rouges.

4.—Quand le vent souffle, les feuilles qui jonchent le sol roulent et se ramassent.

5.—Non, les oiseaux ne font plus leurs nids.

6.—Les oiseaux qui nous charmaient par leurs chants sont partis pour les pays chauds.

7.—La nuit tombe plus tôt qu'au mois de juillet.

8.—Deux arbres dont le feuillage reste vert toute l'année: le sapin et le pin.

9.—Trois oiseaux qui passent l'hiver au Manitoba: les hiboux, les moineaux, les oiseaux de neige.

10.—Je n'ai pas hâte à l'hiver parce qu'il y a beaucoup de personnes qui n'ont rien pour se chauffer ni pour se vêtir.

Alfred PICARD, 10 ans.
Jardin de l'Enfance Langevin (grade IV), Saint-Boniface, Man.

• • •

Mon plus grand défaut

Quel est mon plus grand défaut? Bien sûr, ça doit être celui qu'on me reproche le plus souvent!

Je n'ai pas besoin de chercher longtemps. Chez nous, on vous dirait: "Hum, voilà Gisèle, ne lui écrasez pas les orteils!" Et maman de répondre: "Voyons, laissez-la donc tranquille, vous savez bien qu'elle est un peu soupe-au-lait..." Malgré cela, mes frères ne peuvent résister au plaisir de m'agacer: c'est pour rire, et je le sais, mais c'est plus fort que moi, je bouille! Là-dessus le plaisir les emporte et c'est à qui trouvera la taquinerie la plus drôle: tous mes petits travers y passent. Tant pis pour le plus proche s'il attrape une claque bien appliquée. Mais s'il sait se pencher à temps et que l'élan passe par-dessus, le plaisir est à son comble!

Je les écraserais! mais je me contente de pleurer. A cause de cela, la contrition les prend et chacun fait des excuses. Je ne les reçois pas toujours d'aplomb. C'est alors qu'on me promet ceci ou cela; on me donne même quelque chose qu'on sait me tenter, tout en m'assurant que ces taquineries sont pour rire, que ce n'est pas la peine de se fâcher, etc. Je le sais bien, aussi je fais des progrès, car souvent à présent je ris avec eux et tout va bien... si j'y pense assez vite. Autrement!...

Mais j'en "regagne", et bientôt je ne me fâcherai plus. Je saurai leur dire ce que je pense sans le moindre bouillonnement.

Gisèle LABOSSIERE.
Ecole du Sacré-Coeur (grade V), Fannystelle.

• • •

Sortie des écoliers sous l'averse

Ding! et tous les écoliers s'ébranlent dans la classe. On s'élance dans le corridor. "Ne courez pas", nous dit la maîtresse. Mais elle n'est pas aussitôt retournée qu'on court, qu'on se bouscule. Quelqu'un crie: "Aye! mon pied". Un autre petit pleure parce qu'il a perdu sa casquette; cela va ainsi jusqu'à ce qu'on soit sorti dehors.

En arrivant dehors: brrrme! Le tonnerre gronde, la pluie tombe, et flac! flac! nous voilà piétinant dans l'eau et la boue. On court, on tombe, on se relève et on court encore, éclaboussant nos voisins, et toujours flac! flac! jusqu'à la maison où nous arrivons trempés comme des canards, noirs comme des ramoneurs et les pieds gros comme la tête!

On reçoit une petite correction pour être entrés dans la maison sans s'être essuyés les pieds et pour avoir sali nos habits. Puis c'est fini, on n'y pense plus!

Jean-Marie MIRON
Saint-Malo (grade VIII).

• • •

Se servir de ses dix doigts, ce n'est pas seulement un capital, c'est une ressource morale

Le travail des mains est un capital; comment cela? D'abord, parce qu'il ne manque jamais à celui qui le cherche sincèrement, tandis que les carrières libérales laissent un grand nombre sans ouvrage, surtout de nos jours; ensuite, ce travail est assez rémunérateur pour procurer ce qui est nécessaire à la vie. Quand nous étudions l'histoire du Canada, nous comprenons mieux la valeur du travail manuel.

Nos ancêtres étaient pour la plupart des gens sans grande instruction, mais en revanche, ils avaient de l'énergie, du courage, et ils ont travaillé sans relâche à la sueur de leurs fronts. Ils ont vieilli dans les durs labeurs du défrichement, mais quelle belle moisson ils ont récoltée: moisson de bien-être, de richesses même! Nous qui jouissons du fruit de leurs efforts, nous devons transmettre aux générations futures cette vérité: le travail manuel est un capital.

Ce travail est encore une force morale. Combien ont trouvé la paix, la joie même dans les occupations manuelles. Combien ont réussi par ce moyen à chasser les tentations les plus fortes. Ils ont mis en pratique ce que conseille l'Imitation: "Que le démon vous trouve toujours occupé." De même que l'oisiveté est la mère de tous les vices, la diligence en est le plus sûr préservatif.

Le travail manuel permet aussi de secourir le prochain. Cela peut s'accomplir de deux manières: en lui prêtant le secours de ses bras, c'est-à-dire en lui aidant dans son travail, en lui enseignant les meilleurs moyens de s'y prendre pour réussir. Ensuite, en lui faisant l'aumône, car celui qui se sert de ses dix doigts n'est jamais à court des choses nécessaires à la vie et il a même de quoi venir en aide à son voisin.

Tels sont les bienfaits du travail des mains. Si tous en comprenaient l'importance, il y aurait moins de gens dans la misère et par suite, moins de crimes, car, ainsi que je l'ai dit plus haut, les occupations sont un préservatif contre le mal.

Alice GENDRON.
Couvent de Letellier (grade IX).

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Couvent de Sainte-Anne
le 17 novembre 1932

Chère Mère-Grand,

Je suis heureuse de venir passer quelque temps à vous parler de nos jours de classe.

Vendredi dernier, le Rév. Père Mercier, M. l'abbé d'Eschambault et Soeur Supérieure assistaient à un concours de grammaire française. Il y avait deux chefs: Rhéal Lacerte sur le côté de Dollard des Ormeaux et Elda Avanthay sur le côté de Madeleine de Verchères. Des soldats de Madeleine, il n'en est resté qu'un, tandis que Dollard en a conservé deux.

Il y a quinze jours, nous avons aussi eu un "social". C'était très intéressant. J'aurais bien voulu que vous eussiez pu y assister, surtout pour voir le débat des élèves du cours supérieur.

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche, nous avons eu congé; nos maîtresses ont assisté aux Conventions à Saint-Boniface. Lundi nous sommes tous revenus à la classe contents de nos belles vacances.

Votre petite-fille affectueuse qui pense à vous dans ses prières,

Eveline DUFRESNE.

• • •

Saint-Norbert, Man.,
le 20 novembre 1932

Chère Mère-Grand,

J'ai été le premier de ma classe pour le mois d'octobre. Pour ma récompense j'ai eu un beau petit livre, la "Vie de saint François d'Assise".

Le samedi, j'aide à maman, je vais au magasin et je fais des petites choses comme ça.

Maman est revenue de l'hôpital, elle me donne souvent des bonbons.

Je conte de belles histoires à mes petits frères et soeurs.

Nous jouons bien dans la neige. Nous nous faisons une maison d'Esquimaux et une glissade.

La maîtresse nous a raconté comment la terre était faite, et comment ça va se passer à la fin du monde.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petit garçon qui vous aime beaucoup,

Florent VERREAUT (8 ans).

• • •

Couvent de Saint-Adolphe
le 21 novembre 1932

Bonjour, chère Mère-Grand. Comment allez-vous? Très bien, j'espère. Quant à moi je suis on ne peut mieux. En classe tout va bien. Depuis le commencement de l'année j'ai eu mes 5 toutes les semaines pour la conduite et l'application.

Du 31 octobre au 8 novembre, nous avons fait une neuvaine fervente pour obtenir le succès de la dernière séance qui devait avoir lieu à Rome pour la canonisation du fondateur de nos bonnes Soeurs. Nous avons été exaucées. Maintenant nous pouvons dire "Saint André-Hubert Fournet". N'est-ce pas que cela sonne mieux que "Bienheureux" à nos oreilles et surtout à notre coeur?

La nature a bien changé d'aspect depuis la dernière fois que je vous ai écrit. Le sol est tout recouvert de neige... Si vous saviez comme les petits enfants de la campagne sont contents. Le soir, lorsque j'arrive chez moi, j'ai souvent la tentation d'aller me réjouir comme ceux qui n'ont pas de leçons, mais... j'en ai moi et il me faut les étudier!

Toujours si bonne, Soeur Supérieure est à faire construire une glissoire pour nous divertir durant les récréations. Oh! qu'on glissera bien! Ne viendrez-vous pas nous voir nous amuser un de ces jours?

Nous avons commencé depuis quelque temps le mois consacré aux âmes du purgatoire. Notre maîtresse nous a promis de nous lire au catéchisme l'histoire d'une de ces âmes souffrantes pour nous stimuler à prier et à nous mortifier pour elles.

Au revoir, chère Mère-Grand. Je vous embrasse comme je vous aime.

Blandine CHAPUT.
Grade VII).

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-ADOLPHE

La population de Saint-Adolphe attend avec impatience le passage des artistes de la **Liberté** qui doit avoir lieu le mercredi 7 décembre. Cette représentation est toujours un événement qui s'impose par son programme et la qualité des acteurs. Aussi se promet-on à l'avance une bonne soirée pour mercredi prochain.

LA BROQUERIE

Feu M. Stanislas Larivière

La Broquerie perd encore un de ses bons citoyens dans la personne de M. Stanislas Larivière, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, le 4 novembre. M. Larivière était malade depuis assez longtemps quand il partit pour aller se faire traiter à l'hôpital. Les médecins jugèrent son cas très sérieux et peu après son entrée il subit l'opération. On le croyait hors de danger et le patient espérait bientôt revenir au milieu des siens, quand la complication le mit subitement à l'extrémité. On appela les membres de la famille et le malade rendit l'âme entouré de son épouse et de quelques-uns de ses enfants, avec les secours des sacrements et de la sainte Eglise.

M. Larivière était âgé de 60 ans le jour même de sa mort. Il avait passé 52 années de sa vie à Saint-Pierre-Jolys, où il était né, et avait demeuré à La Broquerie depuis environ huit années. Il était fils de M. Louis Larivière et de Mélanie Nault, 83 et 84 ans, qui demeurent encore à Saint-Pierre.

M. Larivière laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Cléophée Perreault; un frère, Joseph, de Saint-Pierre, qui conduisait le deuil; ses enfants, Joseph-T. Larivière, Mme Ernest Nault, née Flore; Mathilda Larivière, Alfred Larivière; Mme Paul-Emile Gagnon, née Rose-Anna; Denis, Henri, Alphonse et Roland; ses soeurs: Mme Alfred Perreault, Saint-Pierre; Mme Edouard Elémond, St-Pierre; Mme Vve Osias Bourgeois, Saint-Malo; Mme Vve Edouard Bourgeois, Saint-Malo; Mme Joseph Girard, North Battleford, Sask.; Mme Joseph Thifault, Lestock, Sask.

M. Larivière fut président de la Société Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie. Membre de la Société Saint-Joseph de Saint-Pierre, M. Larivière a toujours pris une large part à nos oeuvres paroissiales, religieuses et patriotiques. Aussi la nombreuse assistance à ses funérailles a témoigné de l'estime dont jouissait le regretté défunt.

La famille Larivière a reçu beaucoup de sympathies dans cette douloureuse circonstance. Le service fut chanté par M. l'abbé Giroux, curé de La Broquerie.

Les porteurs étaient MM. Adolphe Carrière, Alexandre Neault, Edmond Perreault, Fort Garry; Alfred Dufresne, Alphonse Lord, Marius Vielfaure, La Broquerie.

La famille Larivière remercie cordialement toutes les personnes qui ont témoigné leurs sympathies et qui ont bien voulu assister aux funérailles de leur cher disparu.

TOUTES-AIDES

Nous avons eu dans notre petite localité une manifestation éclatante de sympathie et de reconnaissance pour l'oeuvre des deux religieux Capucins, plus spécialement envers le Frère Angelico, qui s'y dévoue aux soins des malades.

Le bon Frère a ouvert immédiatement à leur arrivée un dispensaire gratuit dans notre petite paroisse si éloignée et perdue. Le plus proche médecin reste à 32 milles. On comprend que, surtout par les temps durs du moment, ce n'est qu'en dernière extrémité qu'on fait appel au médecin; on comprend également la joie des paroissiens à l'annonce de l'heureuse nouvelle qu'avec un nouveau curé, ils trouveraient aussi un Frère infirmier qui viendrait les aider dans leurs infirmités et les soigner dans leurs maladies.

Ca n'a pas pris de temps. On vient de loin chercher auprès du bon Frère le réconfort d'un bon conseil ou d'un remède et même de la bonne humeur. Le Frère ne donne pas seulement des pilules, il donne de la bonne humeur.

Dernièrement une explosion de diphtérie aiguë a offert au bon Frère l'occasion de déployer tout son dévouement. C'est grâce à ses bons soins que nous n'avons pas eu à déplorer plus de morts. Jours et nuits il s'est dépensé à soigner les pauvres victimes.

Mais ce qui est digne de remarque, le bon Frère fait tout gratuitement, donne gratuitement ses soins et ses remèdes.

Nous nous étions ingéniés déjà depuis longtemps pour trouver le moyen de récompenser le Frère de ses services et lui prouver notre reconnaissance. Malgré une nouvelle bordée de neige la veille, qui a arrêté tous les gens de loin, il y avait foule, une foule enthousiaste et heureuse de manifester ses sentiments de gratitude.

A 8 h., M. Reboul ouvrit la soirée par une adresse touchante.

Le Frère Angelico était bien ému. Lui qui a toujours le sourire sur les lèvres, avait peine à maîtriser son émotion. Il répondit en termes simples qu'il voulait relever surtout une chose dans l'adresse: l'appel de continuer. "Oui, dit-il, je vous le promets, et ce sera ma joie de continuer à faire tout le bien parmi vous. Je le fais pour le bon Dieu et par amour pour vous."

Pendant la partie de cartes, on raflait plusieurs dons sur la roue de fortune. Le premier prix aux cartes fut gagné justement par le Frère Angelico, au grand contentement de tous. Mlle Marthe Bretecher gagnait le premier prix des dames. Mme Laberge et Marcel Bretecher se partagèrent l'honneur des prix de consolation.

Puis venait le clou de la soirée: la vente aux enchères de tartes. Toutes les dames et toutes les jeunes filles avaient préparé des tartes. Il y en avait en masse et il y en avait pour tous les goûts.

M. Leduc faisait l'enchère et il s'y connait.

Enfin toutes ces tartes furent mangées avec un bel appétit ensemble, avec une bonne tasse de café belge que le bon Frère avait préparé.

M. le Curé clôturait la belle soirée par une petite allocution, où il remerciait tout le monde, spécialement les organisateurs de la soirée et il faisait remarquer que si le Frère travaillait pour les maladies de corps, le curé travaille pour soigner les âmes et que les deux religieux que nous avions maintenant dans la paroisse combinaient ainsi leurs efforts pour le plus grand bien de nos intérêts matériels mais surtout spirituels.

La soirée a rapporté la somme pas bien grande en soi de $40, mais si l'on considère que la place de Toutes-Aides est bien pauvre et bien petite, le résultat est beau.

Cette somme fut remise au bon Frère Angelico pour l'aider à continuer son oeuvre de Bon Samaritain parmi nous.

SAINT-LAZARE

Le 6 novembre, la partie sud de la paroisse nous a servi un magnifique souper au profit de la paroisse, dans le rez-de-chaussée de l'école. Ce fut très bien réussi. Le résultat fut de plus de $90.

Le dimanche 13, la partie nord du village donnait un petit concert avec quelques petites pièces comiques. Les dames, demoiselles et enfants, tous ont très bien réussi, malgré le court espace de temps pour se préparer.

Le dimanche 20 courant, c'était au tour de la partie sud du village. Il y eut vente de paniers, rafles, etc. Ce fut aussi un beau succès. Ce groupe se reprendra encore le 8 décembre. Le 4 décembre sera la soirée régulière du groupe du nord du village.

• • •

Mme A. Prescott est partie ces jours derniers pour l'hôpital de Saint-Boniface.

• • •

Le club de gouret (hockey) a aussi donné une petite veillée pour acheter le nécessaire. Il a aussi très bien réussi et il n'attend plus que la glace sur la patinoire pour se faire valoir.

• • •

M. Jean Bouvier nous a quittés pour Saint-Boniface, il y a quelques jours, avec sa famille.

• • •

M. B. Lemire est arrivé à Saint-Lazare avec sa famille, avec l'intention de se fixer au village pour y rester. Il avait passé plus d'un an à Rocanville, Sask.

• • •

Les autos circulent encore ici, mais avec beaucoup de difficultés.

Baptêmes

Le 1er novembre — Florence-Guilda Belhumeur, née le 26 septembre, fille d'Amable Belhumeur et de Marie-Jeanne Pelletier. Parrain, Alfred Hayden; marraine, Mme Henri Belhumeur.

Le 9 novembre — Joseph-Dominique-Bernard, fils de Henri Dupont et d'Amanda Lemire, né le 27 octobre. Parrain et marraine: M. et Mme Dominique Lemoine.

Le 13 novembre — Mario-Pierre-Placide, fils d'Albert Prescott et de Juliette Beaudry, né le 11 novembre. Parrain et marraine: M. et Mme Placide Prescott.

Sépulture

Le 17 novembre décédait subitement à sa demeure M. Joseph-Norbert Boyer, époux d'Elise Viviers, à l'âge de 71 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu le 19 courant, en présence de plusieurs parents et d'un grand nombre d'amis. Nos sympathies à la famille.

SAINT-NORBERT

Kermesse

Pour montrer qu'il y a encore de la vie à Saint-Norbert, nous aurons le 14 décembre au soir une kermesse, à l'Académie Ritchot, école des garçons. Venez voir comme entre amis nous pouvons passer à bon marché une agréable soirée. A minuit nous connaîtrons les gagnants de la rafle; après cela, tous seront heureux de prendre une bonne collation pour mieux jouir de la fin de la kermesse.

La veille, 13 décembre, de 3 h. 30 à 7 h. du soir, c'est pour les enfants qui, tout en s'amusant, pourront se procurer à bon marché leurs jouets de Noël.

Bienvenue à tous.

LETELLIER

Le Club de Bridge des dames de Letellier a repris ses activités pour la saison d'hiver. Ont été élus dignitaires: présidente, Mme Joseph Saurette; secrétaire, Mme Hector Bois. Comme par le passé, ces dames feront bénéficier l'église et les pauvres des recettes de leurs parties de cartes hebdomadaires.

• • •

La première partie de cartes paroissiale organisée par les Dames de Sainte-Anne a obtenu un grand succès. Trente tables partagées à peu près également entre le whist et le bridge jouèrent avec entrain, se disputant les prix offerts par de généreux donateurs. M. Edmond Comeault présidait. Un beau programme musical fut exécuté:

Ouverture, duo de piano, par Mmes J.-B. Cloutier et Albert Breton.

Choeur mixte, "Le doux parler ancestral". Soliste, Dr J.-B. Cloutier.

Récitation patriotique, "Le drapeau de Carillon", par Mlle Marthe Bruyère.

Choeur des Dames de Sainte-Anne: "Les étoiles d'or".

Récitation comique, "Mlle Eve", par Mlle Simone Ayotte.

C'était la première réunion paroissiale depuis l'arrivée de notre nouveau curé. Au nom des paroissiens, M. Léon Bruyère lut une adresse de bienvenue, exprimant en termes délicats les bonnes dispositions de tous envers notre pasteur.

Les gagnants des prix furent:

Bridge: Mlle Alice Parent et M. Louis Dansereau.

Whist: M. le Curé et Mme Edmond Comeault.

• • •

Il y aura, durant le cours de l'hiver, une série de parties de cartes organisées à tour de rôle par les Dames de Sainte-Anne, les dames du Bridge, les Enfants de Marie et l'A.C.J.C. Le prix d'entrée est modique, 35 sous par couple, et les recettes sont destinées aux oeuvres paroissiales. Les organisateurs comptent sur l'encouragement des paroissiens.

Partie de cartes

Une assistance nombreuse a pris part à la seconde partie de cartes organisée par l'A.C.J.C., sous la présidence de M. Lucien Dansereau. L'on joua au bridge et au whist. Les gagnants furent M. et Mme Raphaël Harrison, Mlle Alice Gendron et M. Ovide Bérard. Les acolytes exécutèrent plusieurs chansons comiques et des morceaux musicaux furent joués par un petit orchestre.

Souper paroissial

Les Dames de Sainte-Anne, avec la coopération des Enfants de Marie, serviront dans la salle municipale, le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, un souper à la dinde au profit de l'église. Prix, 25 sous du couvert. Il y aura un programme musical attrayant à la suite du souper. Une cordiale invitation est faite à tous les paroissiens, ainsi qu'à nos amis des paroisses voisines.

Patinoire

L'ouverture de la patinoire aura lieu cette semaine. Grâce à la bonne volonté de plusieurs travailleurs volontaires, qui sont toujours les mêmes, tout est prêt à recevoir la couche de glace sur laquelle nous verrons bientôt nos enthousiastes du gouret, jeunes et vieux, faire leurs prouesses. Nous souhaitons succès à nos trois équipes: senior, junior et "midgets".

• • •

Mme Zacharie Robert, Mme Wilfrid Breton et Mlle Antoinette Robert sont allées à Saint-Boniface la semaine dernière pour assister à la profession religieuse de Mlle Florence Robert, au monastère des Soeurs du Précieux-Sang. Cette jeune fille prononçait ses derniers voeux, se donnant pour la vie à la contemplation de Jésus-Hostie pour réparer les offenses qui lui sont faites par un si grand nombre chaque jour.

Nous ne doutons pas que cette religieuse pense à sa paroisse dans ses entretiens devant le tabernacle et que nous profitions de ses ferventes prières. Heureuses sont les familles dont l'un des membres s'immole ainsi pour Dieu!

SAINT-LEON

Le 16 novembre nous avons eu une intéressante partie de cartes préparée par les dames du village au profit de l'église. Malheureusement le vent soufflait, âpre et glacé; l'assistance ne fut pas aussi nombreuse que d'habitude; il y eut juste onze tables. Cependant les prix furent très beaux et très utiles.

Prix des dames: 1er prix, un joli coffret de papier à lettre, gagné par Mme. Thomas Labossière; 2me prix, une assiette bonbonnière qui échut à Mme Henri Payette.

Prix des hommes: 1er prix, Emilien Labossière, une belle paire de gants; 2me prix, Gilbert Lussier, un étui à cigarettes. Après la partie de cartes, un goûter délicieux fut servi par les organisatrices. Chacun rentra chez soi heureux d'avoir accompli une bonne oeuvre. Espérant que le temps sera plus favorable la prochaine fois, nous souhaitons une cordiale bienvenue à tous.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Elections

M. J.-W. Finnigan a été réélu maire de notre municipalité par acclamation. Vu la crise, c'est une excellente idée d'avoir supprimé les frais et difficultés que provoquent toujours des élections municipales. Trois nouveaux conseillers ont été élus: MM. James Bonin au village, O. Fillion à l'ouest et R. Pelland au centre.

Mariage

Le 23 novembre, Mlle Valéda Rémillard épousait, dans cette paroisse, un jeune homme de Saint-Antoine d'Aubigny, M. Adélard Robert. Longue et heureuse vie aux nouveaux époux.

Sépulture

Le même jour expirait doucement, vers 1 h. de l'après-midi, Avila Nolette, âgé de 70 ans. Il était l'époux de Marie Vandal. Son service et sa sépulture ont eu lieu ici le vendredi 25. Nos condoléances à la famille en deuil.

CAYER

Dimanche dernier, 27 novembre, M. et Mme A. Lebel, de Cayer, ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage. Ils sont âgés tous deux de 75 ans et originaires de la province de Québec, Mme Lebel venant de Montréal et M. Lebel de Kamouraska, sur le Saint-Laurent. Ils se marièrent à Saint-François-Xavier, Man., où ils vécurent jusqu'en 1911. A cette époque, ils vinrent s'établir sur la terre qu'ils occupent actuellement, sur la rive ouest du lac Manitoba. Ce furent les pionniers du district et ils eurent à supporter de rudes épreuves. Le bureau de poste le plus proche était à Sainte-Rose, à 40 milles de là; il fallait quatre jours pour s'y rendre.

M. et Mme Lebel ont dix enfants, dont neuf vivants. Ils sont tous mariés et les trois fils sont établis près de leurs parents.

Nos félicitations et nos meilleurs voeux aux jubilaires.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le jeudi 10 novembre, M. Joseph Delveaux, de Ste-Rose-du-Lac, unissait sa destinée à celle de Mlle Armande Loire, également de cette paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Théoret, curé. A l'issue de la cérémonie, le jeune couple fut conduit chez les parents de la mariée. Malgré la tempête et l'épaisse couche de neige qui jonchait la terre, plusieurs autos étaient à la disposition des nouveaux époux.

Environ 80 personnes assistèrent à l'excellent dîner offert par les parents dans la salle paroissiale.

A 9 h., un plus grand nombre d'amis se trouvèrent encore réunis pour achever cette journée si bien commencée. Un vrai bon goûter fut servi, suivi de quelques chansons rendues par quelques-uns de nos bons chanteurs, MM. Legal, Meunier, Pélissier et Lecomte, et enfin notre chanson canadienne, "Alouette", fut chantée en choeur.

Nous souhaitons bonheur et prospérité aux deux jeunes mariés.

COLOMBIE ANGLAISE

VANCOUVER

Le 16 novembre est décédée à Vancouver, dans sa 69e année, Mme Marie Caze, veuve de feu Charles Caze. La défunte laisse quatre filles: Mme F. Tremblay, Mme C.-W. Jamieson, Mlle Adrienne Caze et Mlle Marion Caze, Seattle, Wash.; une nièce, Mme J.-R. Monaghan, Winnipeg, et quatre petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu le 21 novembre à la cathédrale du Saint-Rosaire et l'inhumation s'est faite au cimetière "Calvary Ocean View".

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.7921
Franc français	0.0465
Belga belge	0.1648
Franc suisse	0.2287
Lire italienne	0.0606
Couronne suédoise	0.2065
Couronne norvégienne	0.1961
Couronne danoise	0.1979
Mark allemand	0.2824
Couronne hollandaise	0.4778

LE MARCHE

29 NOVEMBRE 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.00—$3.75
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.00
Moyennes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.25
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.35
Pour conserve	$ .75—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.65
Ordinaires	$1.15—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon	$3.15
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.65
Très pesants	$2.50—$2.50
Légers et maigres	$2.25—$3.00
Truies No 1	$2.50—$2.50
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$1.50—$1.50
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .19½—$ .20
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .30
Premiers	$ .27
Seconds	$ .20
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .75
Au détail	$1.05
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$1.95
2 sacs de 49 livres	$2.02½
4 sacs de 24 livres	$2.17½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00



Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 28 novembre 1932

GRAINS	Mardi 22 nov.	Merc. 23 nov.	Jeudi 24 nov.	Vend. 25 nov.	Samedi 26 nov.	Lundi 28 nov.
Blé No 1 Nord	.47¾	.46⅛	.46⅜	.46½	.46⅝	.46⅞
2 Nord	.46½	.44⅞	.45	.44¾	.45	.44¾
3 Nord	.44¼	.43⅛	.43	.43⅛	.43½	.43
Avoine 2 CW	.24½	.24⅛	.23⅞	.23	.23⅛	.23⅛
3 CW	.22¼	.21⅝	.21⅜	.20½	.20⅝	.20⅝
Lrge 3 CW	.31⅜	.31	.31¼	.30¾	.29⅞	.29⅜
4 CW	.29⅜	.29	.29⅛	.28¾	.27⅛	.26⅛
Lin 1 NW	.70	.69½	.69½	.69	.68	.67⅛
2 CW	.66	.65½	.65½	.65	.64	.63⅛
Seigle 2 CW	.30⅜	.29¼	.29	.29¼	.29⅝	.29⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.46¼	.45⅛	.45	.45⅛	.45¼	.45
Avoine 2 CW	.23⅞	.22¾	.22¾	.22½	.22⅜	.22¼
Avoine 2 CW	.23⅞	.22¾	.22¾	.22½	.22⅜	.22¼
Orge 3 CW	.31¼	.31¼	.31¼	.30¾	.30	.29
Lin 1 NW	.70¼	.69½	.69⅝	.69¼	.68⅜	.67⅜
Seigle 2 CW	.30¼	.29⅜	.29¼	.29⅜	.29¾	.29¼
Options						
Blé Décembre	.46¼	.45⅛	.45	.45⅛	.45¼	.45
Mai	.50	.49	.48⅞	.49	.49⅛	.48¾
Juillet	.51⅛	.50⅛	.50⅛	.50⅛	.50⅛	.50
Avoine Décembre	.22¼	.22¾	.22⅜	.22½	.22⅜	.22⅛
Mai	.24¾	.24⅜	.24⅛	.24⅛	.24⅛	.24
Juillet	.25⅛	.25	.24⅞	.24⅞	.24⅞	.24⅛
Orge Décembre	.31½	.31⅛	.31⅛	.30⅛	.30	.29
Mai	.33⅜	.32¾	.32⅛	.32	.31½	.30⅛
Juillet	.34⅛	.32¾	.32⅛	.32⅛	.32	.31⅛
Lin Décembre	.70¼	.69⅛	.69⅜	.69⅛	.68⅜	.67¾
Mai	.75	.74⅛	.74⅛	.73⅛	.72⅜	.72⅜
Juillet	.75½	.75⅛	.75	.74⅛	.73½	.73⅛
Seigle Décembre	.30¼	.29⅜	.29¼	.29⅜	.29⅜	.29⅛
Mai	.33⅞	.32⅜	.32⅝	.32¾	.32¾	.32¾
Juillet	.35	.34⅛	.34	.34⅛	.34⅛	.34

Feuilleton de la "Liberté" — No 8

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

Car ici nous avons l'avantage de posséder Jésus-Hostie. Les Indiens savent apprécier l'honneur que le Dieu de l'Eucharistie fait à leur humble église, et vous les voyez chaque jour se succéder les uns aux autres, pour déposer à ses pieds l'offrande de leur cœur et l'exposition de leurs besoins.

Par catéchisme on entend chez les sauvages, non seulement la lettre et l'explication du résumé de la doctrine chrétienne, mais encore, et surtout, des leçons de chant, la manière de se tenir à l'église et la plupart de ces avis détaillés que ne comporte point la nature plus sérieuse du sermon.

Généralement nous commençons le catéchisme par cinq minutes de méditation sur le sujet de l'instruction du matin, pendant lesquelles chacun s'efforce de s'en rappeler le plus qu'il peut, et, en réponse aux questions du prêtre, rapporte publiquement ce qu'il en a retenu.

Notre première fête de Noël à Natléh n'eut rien de bien remarquable. Je ne connaissais pas encore la langue, et nos sauvages n'avaient point encore ces cantiques et surtout cette pastorale qui les ont depuis fascinés à un si haut degré.

Cette dernière est une longue pièce de vers en porteur, dont le but est de reproduire par le chant la scène sublime de Bethléem. Une douzaine de jeunes filles, groupées dans un coin de l'église, font la partie des anges, et tantôt dialoguent avec la masse des fidèles qui personnifie les bergers, tantôt chantent, en parties, les louanges du Très-Haut. Cachés dans la foule, un ou deux jeunes gens représentent le narrateur, qui explique le plus brièvement possible l'enchaînement des événements.

Croirait-on possible de faire chanter correctement en quatre parties une foule de blancs remplissant une église? J'ai bien peur que la réponse ne doive être négative. Ici, de simples sauvages le font quand ils sont censés reproduire, sans aucun accompagnement d'orgue, la prière que les bergers durent faire à Jésus-Enfant.

Un triste accident jeta comme un voile de deuil sur notre première réunion de Noël. J'ai dit que la population de cinq camps, ou villages, se trouvait réunie auprès de l'église de Natléh. C'est dire que les sauvages de deux ou trois villages limitrophes étaient campés dans des cabutes de branchages de caractère tout à fait provisoire, et par conséquent dénués de tout confort.

Or cet hiver fut très rigoureux, et le matin du jour même que j'avais fixé pour les baptêmes d'enfants, on vint me prévenir qu'un nouveau-né était mort de froid pendant la nuit, et sans baptême, pour ainsi dire au seuil du paradis!

* * *

Un autre incident que je dois aussi rapporter à cette première retraite de Natléh fut, pour moi du moins, de nature bien moins lugubre.

Au cours de nombreuses visites que je reçus un soir fut celle d'un jeune homme, dont j'ai oublié le nom, qui vint me demander de le marier. Généralement l'homme et la femme, en pareil cas, se présentent ensemble au prêtre qui, s'il a des doutes sur la liberté qu'on laisse en l'occurrence à la dernière, a plus tard la possibilité de s'assurer privément de son réel consentement.

Ne voyant personne à côté du jeune homme, je dus donc lui demander:

— Avec qui veux-tu que je te marie?

— Avec cette grosse fille campée près d'un tel, qui porte un mouchoir vert sur la tête.

— Quel est son nom?

— Je ne sais pas.

— Comment, tu ne la connais donc pas?

— Oh! si, je la connais pour l'avoir vue; elle est grosse et grasse, et je pense qu'elle fera bien mon affaire.

— Mais elle, consent-elle au moins à s'unir à toi?

— Je n'en sais rien.

— Dans ce cas, mon ami, tu comprends que je ne puis rien faire. Le mariage est chose très sérieuse: il ne faut pas se tromper lorsque l'on convole. Par ailleurs, je ne puis pas me mêler d'unir qui ne se connait point en influant sur l'une des parties. Vois donc si cette grosse jeune fille au mouchoir vert consent à se marier avec toi, et reviens demain me donner le résultat de ton enquête.

Le lendemain soir, il revenait avec la fille, qui donnait son plein consentement; je publiai les bans et unis le couple, qui a depuis vécu aussi paisiblement que n'importe quel autre.

Qu'en pensera le lecteur habitué à ces interminables fréquentations si dangereuses pour le bien-être spirituel du chrétien, fréquentations dont le démon retire d'ordinaire tous les profits? *Est modus in rebus*, il ne faut pas exagérer d'une manière ou d'une autre; ce qui n'empêche qu'une cour trop prolongée a plus d'inconvénients que celle de mon jeune candidat au mariage.

Un autre de mes fidèles, connu sous le nom d'"Américain" (prononcé à la sauvage), pauvre diable qui était maintenant aveugle, après avoir passé les belles années de sa jeunesse aux Etats-Unis — d'où son nom — ne pensait point à se marier, lui. Non seulement il en avait passé l'âge, mais qui se serait soucié d'unir son sort à celui d'un être qui ne peut se conduire, et doit, au contraire, être "traîné au bout d'un bâton", comme disent les indigènes?

Non, l'Américain, homme doux et de bonne composition, pensait plutôt à sa misérable condition, et, pour l'améliorer, s'y prenait de la bonne manière, en s'adressant à Celui qui pouvait y porter remède.

Un jour que j'étais allé dire mon bréviaire devant le Saint-Sacrement, j'entendis la porte de l'église s'ouvrir, puis quelqu'un entrait en martelant le plancher d'un bâton. En même temps, c'étaient des soupirs, de forts soufflements propres aux sauvages essoufflés ou dans la peine, et bientôt une voix se faisait entendre qui évidemment se croyait seule.

— Mon Dieu, disait-elle, vous savez comme je fais pitié: je n'y vois point et bien souvent je n'ai rien à manger. Vous êtes ici, vous m'entendez; faites donc bien attention à ce que je vais vous demander. Rendez le monde bon et charitable; dites-leur bien de ne pas m'oublier, moi qui ne puis gagner ma vie; inspirez-leur de me donner à manger quand j'entre chez eux. Qu'ils me donnent du saumon, qu'ils me donnent de la galette s'ils en ont, et même un peu de graisse avec.

Bienheureux les pauvres d'esprit!

Naturellement j'eus à peine besoin de me retourner pour apprendre qui adressait au Ciel cette naïve supplique. C'était tout simplement mon brave "Américain".

CHAPITRE VII

Voyages du Printemps

SOMMAIRE: Syllabaire porteur — Tournée du printemps — Gibier emplumé — Stony-Creek — Rapides — Fort Georges — "Il est tué" — Un orage sous un arbre

J'ai parlé des efforts que je fis pour apprendre la langue de mes Indiens. Ajouterai-je ici, dans un ordre d'idées analogue, que je ne me contentai point de m'instruire moi-même, mais que je voulus de plus communiquer à mes ouailles une connaissance qui devait leur servir sérieusement en même temps qu'elle me faciliterait ma tâche, à moi?

Chargé d'un immense district de missions, où je pressentais dès le principe que j'aurais tout à renouveler, prières, catéchisme, cantiques, vu qu'il était universellement admis que toutes les formules alors en usage, composées par des partis qui ne connaissaient point la langue, étaient extrêmement fautives, je compris bien vite que si je pouvais amener les Indiens à lire leur langue, mon ministère ne pourrait qu'en bénéficier énormément.

Aussi, dès les premiers mois de mon séjour au lac Stuart, je me demandai quel système graphique pourrait être le mieux adapté à leurs besoins. Trois qualités me semblaient absolument requises; outre qu'il devait rendre correctement les sons de la langue, l'alphabet devait être concis, et surtout facile, parce que je savais que je ne pouvais disposer que de très peu de temps pour l'apprendre aux sauvages.

Le système hiéroplyphique appliqué à l'écriture de la langue micmaque par les premiers missionnaires des Indiens qui la parlent était hors de la question. Il était trop compliqué, et du reste, comme il représentait non des lettres, mais des mots, il ne pouvait convenir qu'au dialecte pour lequel il avait été inventé.

Les caractères latins donnaient lieu à la même objection; s'il faut tant de temps à l'enfant d'un blanc pour apprendre à lire avec les 25 lettres de son écriture, combien n'en faudra-t-il pas à un sauvageon dont la langue réclamerait 70 lettres différentes pour être rendue correctement? Et puis, où trouver ces lettres supplémentaires?

Et cette considération ne compte pourtant presque pas en comparaison de l'énorme difficulté inhérente à l'assemblage des différentes lettres qui ont en elles-mêmes une certaine valeur, prises séparément, mais se prononcent d'une toute autre manière lorsque unies ensemble. Prenez, par exemple, le mot "main". Lorsque vous épelez vous dites *èm, a, i, èn;* mais ces quatre sons s'unissent en un seul lorsque vous lisez.

Je songeai alors au syllabaire de M. Evans. Mais il ne comprend que onze signes qui, suffisants pour la langue crise pour laquelle il fut inventé, ne sauraient rendre une langue phonétiquement riche comme est le porteur, qui en requerrait au moins 31. De plus, ces signes sont disposés sans ordre ni méthode, circonstance qui ne peut qu'augmenter la difficulté de son acquisition par l'Indien.

Je fus donc obligé d'en inventer un moi-même, en empruntant à celui du Révérend Evans sa caractéristique de syllabisme, mais par ailleurs en me guidant uniquement sur ce qui me paraissait devoir en assurer la facilité comme le complet.

Ce syllabaire a fait ses preuves. Au lieu de m'étendre sur ses qualités, il doit me suffire de faire remarquer que des jeunes gens ont, grâce à lui, appris à lire en deux soirées.

De courts manuscrits furent le premier livre de lecture de mes sauvages, qui commencèrent à se servir des nouveaux caractères dès le mois de novembre 1885.

Mais il était évident que, pour obtenir des résultats stables et satisfaisants, il nous fallait une presse d'imprimerie et des caractères reproduisant ces signes. La première, machine de modèle des plus primitifs et maintenant hors de service, nous vint de France; quant aux seconds, nous les commandâmes à grands frais à une fonderie de Montréal.

Le premier imprimé qui sortit de notre presse fut un petit livre de lecture, qui fut suivi du catéchisme porteur, de quelques prières détachées, et enfin d'une revue mensuelle également en porteur.

— Une revue? dira-t-on.

— Mais oui, une revue, gazette ou journal, tout ce qu'on voudra. Elle parut tous les mois, et ouvrit ses pages aux nouvelles du pays, de l'Ancien et du Nouveau Monde. Chaque numéro présenta au lecteur quelque texte de l'Ecriture Sainte avec commentaires, une courte vie de saint, quelque histoire intéressante, des notions d'histoire, de géographie, etc.

On y trouva même, à l'instar des grands journaux américains, des questions par des abonnés avec réponses par le rédacteur, qui ne craignait pas de traiter *de omni re scibili et de quibusdam aliis.*

Dira-t-on maintenant que le XIXe siècle ne fut pas un siècle de progrès?

* * *

Nos premières classes eurent lieu en hiver. Avec les premiers beaux jours du printemps, je reprenais le cours de mes missions, c'est-à-dire de mes voyages au travers de mon district. Ayant pendant seize ans sillonné dans tous les sens ce vaste territoire, je ne puis naturellement entrer dans le détail de toutes les tournées que je dus y faire dans l'intérêt des âmes dont j'avais la charge. Certains centres de missions — car il m'était impossible de prêcher dans tous les villages: leurs habitants se réunissaient régulièrement dans les places que nous considérions comme autant de chefs-lieux — reçurent périodiquement ma visite trois fois par an, d'autres moins souvent, et il va sans dire que toutes ces visites n'offraient pas le même intérêt.

Je me permettrai maintenant d'introduire le lecteur aux villages les plus importants, et de lui dépeindre brièvement la physionomie qui leur est propre.

Le 8 mai est d'ordinaire la date fixée pour la visite aux deux camps de Stony-Creek, à 28 milles au sud de Natléh. Les habitants de ces localités ont à déléguer deux ou trois jeunes gens pour venir chercher le prêtre à la Mission centrale, et le mener chez eux. En 1886, personne n'arrive à la date usuelle, et l'on ne s'en étonne guère: le sentier est encore, en certaines places, couvert d'une neige trop épaisse pour que les chevaux puissent y passer sans danger.

Deux jours plus tard, un canot arrive avec deux bateliers. Nous descendrons donc la rivière Stuart au lieu d'avoir à nous engager dans la forêt.

Le 10 mai, notre lac est encore endormi sous la glace qui le recouvre depuis six mois. C'est pourquoi nous nous rendons à peine jusqu'à son déversoir, où le canot a été laissé. C'est la "mare", comme disent les Canadiens, c'est-à-dire l'étendue d'eau presque toujours ouverte entre le lac encore gelé et sa décharge.

Nous inspectons notre embarcation: 20 pieds de long sur deux de large. Comme tous les canots de voyage en usage aujourd'hui, il est en bois de liard *(Populus balsamifera)*, et pourra probablement affronter les rapides de la Nétchakhoh et les roches dont le lit de la rivière Stuart est jonché en certains endroits.

* * *

Nous nous sommes à peine mis en mouvement que des nuées d'oiseaux aquatiques, canards de toutes sortes, mais surtout grèbes ou poules d'eau, s'envolent à notre approche, et vont se jeter sur un point éloigné du bout du lac.

Nous ne comptons pas moins de vingt espèces différentes de canards parmi les visiteurs emplumés de notre district, depuis le mallard, ou canard de France *(Anas boschas)*, jusqu'au petit "mangeur de plomb", ainsi appelé par les Canadiens et métis parce que ses proportions exiguës semblent occasionner un gaspillage de munitions.

Chacune de ces espèces a ici de nombreux représentants, mais leur nombre ne peut se comparer à celui des grèbes, appelées localement poules d'eau. Il faut avoir vécu dans ces parages pour se faire une idée de la vie, de l'animation de nos lacs et de nos rivières et du tapage qui s'y produit au printemps. Pendant quinze jours au moins, ce ne sont que coups de fusils de tous côtés, et généralement ces coups ne sont pas perdus.

Ceci s'entend de la chasse aux canards. Quant aux grèbes, nos Indiens suivent, pour s'en rendre maîtres, une méthode plus économique et non moins intéressante.

Ils n'ignorent pas que ces oiseaux aquatiques poursuivent rarement leur route vers le nord avant que le lac ne soit débarrassé de ses glaces. Ils doivent donc se tenir comme prisonniers dans la partie libre contiguë à la décharge du lac. Comme ils s'y trouvent en nombre si considérable, nos gens tendent de simples filets de pêche en lignes formant un fer à cheval sur la surface de l'eau. Conduisant ensuite huit ou dix canots à la fois, et faisant le plus de bruit possible, ils cernent partiellement la troupe, et la poussent dans les filets, qui leur barrent le chemin quand ils s'envolent et dans lesquels ils se prennent, dans l'impossibilité où ils se trouvent de se dégager de leurs mailles.

C'est là un exercice fort divertissant et des plus mouvementés. Il est surtout très riche en résultats, puisque une prise de cent têtes par filet n'est pas estimée chose très merveilleuse.

En d'autres localités, comme, par exemple, au lac *Noûlkrêh*, près de Stony-Creek, les sauvages surprennent les grèbes sur la plage, et les y assomment à coups de bâton avant qu'elles aient pu regagner l'eau qu'elles ont eu l'imprudence de quitter momentanément. Les grèbes, en effet, qui ont le vol très rapide une fois dans l'air, ne peuvent prendre leur essor que si elles sont portées sur l'eau, vu la place que leurs ailes occupent dans leur anatomie: tout à fait en arrière.

Les grèbes une fois dépouillées de leurs plumes, les Indiens en extraient la graisse et en font des gâteaux, où ils puiseront plus tard pour assaisonner les fruits, ou baies de la forêt, qu'ils ont fait sécher au soleil. Quant aux oiseaux eux-mêmes, ce qui ne peut s'en consommer de suite est ouvert, tailladé et enfumé pour servir en cas de disette. Un sauvage peut seul en profiter ainsi: nourri de poisson, leur chair a un goût fort peu agréable.

Mais nous nous attardons avec notre gibier aquatique. Qu'on ne s'en étonne pas trop; ce ne sera peut-être pas la dernière fois.

A environ cinq milles du lac Stuart, nous rencontrons le premier rapide — ce ne sera pas le dernier non plus! Il est très court, et pourtant mes rameurs insistent pour que je me rende à pieds jusqu'au remous qui se trouve un peu en aval. Là ils me reprennent après avoir vidé l'eau qui s'est introduite dans le canot.

Que dire maintenant? Que mentionner à moins que ce ne soit encore le gibier emplumé? La rivière, un beau cours d'eau de près de deux cents mètres de large en moyenne, en est littéralement couverte. Le plus souvent grèbes et canards s'envolent à notre approche; mais comme leur instinct les porte vers le nord et que nous descendons au sud, ils reviennent vite, et alors passent en bandes au-dessus de nos têtes.

Belle occasion d'en abattre au vol. *Yekhaih* et *Alloulh*, mes compagnons, en profitent pour augmenter nos provisions de voyage.

L'exemple est contagieux. Malgré mes bonnes résolutions, je ne puis m'empêcher de saisir mon fusil. Pan!... Le voilà qui part sans ma permission, non pas aux canards qui nous entourent, mais... dans le canot! Je viens à mon insu d'en envoyer la charge dans les couvertures qui servent de siège à l'un de mes gens! Deux pouces plus haut, et c'était lui qui la recevait!...

Décidément il est plus sûr de laisser faire mes bateliers. Je mets donc mon arme en quarantaine, pour la punir d'être partie si vite.

Plus loin, c'est une bande d'oies sauvages, que nous apercevons campée sur la banquise. Nous mettons à terre de peur d'être vus, car ce gibier est très sauvage. Yekhaih s'enfonce dans le bois, et, faisant un détour, va les surprendre quelques centaines de pas plus loin.

Un coup de feu, puis un second, et nous descendons voir le résultat. Une oie est restée sur la glace, tandis qu'une autre, légèrement blessée, s'enfuit clopin clopant et se cache si bien dans les broussailles que nous ne pouvons la trouver.

Depuis notre départ, nous avançons assez vite, grâce à la rapidité du courant. Nous tombons maintenant dans ce qu'on appelle l'eau morte dans le pays, c'est-à-dire que le courant est désormais imperceptible. Il nous faut donc forcer un peu, nécessité qui n'est pas trop mal venue, puisque voici maintenant la neige qui commence à tomber. La nuit approche: campons.

Le lendemain, la rivière s'élargit et devient de moins en moins profonde. En même temps, elle commence à s'agiter, et le bruit sourd qui sort de son sein nous avertit que nous voguons quelques pieds seulement au-dessus des roches qui en jonchent le lit.

Bientôt nous atteignons *Tchinlak*, au confluent de la Stuart avec la Nétchakhoh, cours d'eau peut-être moins large mais bien plus profond, que nous devons remonter.

* * *

Dans la matinée du quatrième jour, nous touchons à *Noûnla*, où nous laissons la Nétchakhoh pour faire le portage de cinq ou six milles qui nous sépare de notre destination.

Après midi, nous arrivons au village de Stony-Creek, où la population d'un autre camp s'est réunie aux Indiens de la place pour profiter de la mission que je suis venu leur donner, et qui est bien suivie, bien qu'avec un peu moins d'assiduité qu'à Natléh.

Ce qui fait la richesse de la place, où se sont depuis longtemps établis les habitants du village de Noulhkrêh, c'est la quantité vraiment extraordinaire d'une espèce de carpe appelée *telkrêi-yaz*, qui remonte annuellement le déversoir du lac où elles viennent frayer. Les sauvages le prennent à la puise avec à peu près autant de facilité qu'on puiserait un seau d'eau.

Ce poisson paraît régulièrement à l'époque de ma visite du printemps. Il se trouve en telle abondance que maintes fois j'ai été embarrassé pour traverser la rivière, d'ailleurs peu profonde. Mon cheval, ne pouvant presque pas avancer sans toucher aux carpes qui lui courent au travers des jambes, s'effarouche et refuse d'aller plus loin.

Au village même, les chiens font bombance dans cette saison. Ils les prennent eux-mêmes dans le ruisseau, et on les voit de tous côtés, repus et comme engourdis par de trop copieux repas, allant et venant avec un ventre qui leur traîne presque jusqu'à terre. Des chiens pêcheurs! N'est-ce pas que ce n'est pas ordinaire?

Au bout de cinq jours, j'entends la confession de ceux qui sont baptisés, promets à plusieurs le baptême qu'ils sollicitent, mais qu'ils doivent gagner en apprenant le catéchisme et par une vie de véritables catéchumènes, et repars, en compagnie de trois bons rameurs qui viennent d'arriver du fort Georges — aujourd'hui Prince-George.

Nous refaisons rapidement, mais en sens inverse, notre voyage précédent jusqu'à Tchinlak, pour continuer ensuite par la Nétchakhoh.

Nous sommes au 20 mai. Le soleil fait déjà sentir ses rayons; les trembles et les saules du rivage commencent à bourgeonner; certaines îles de la rivière reprennent tout doucement leur manteau de verdure, nuance jaunâtre produite par les jeunes feuilles que la chaleur fait éclore.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

N'oubliez pas que même si votre "radio" semble fonctionner normalement, le remplacement d'un tube fortement usagé peut en augmenter le rendement d'une manière fort appréciable. Apportez-nous vos tubes. Nous vous les essayerons gratuitement sur notre "Jewel 1933", le seul permettant l'essai des tout nouveaux tubes 1933. Nous tenons en magasin un assortiment complet de "Radiotrons Westinghouse". Les prix sont les mêmes partout. Le magasin est ouvert tous les soirs, le samedi jusqu'à vingt-deux heures.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave. Provencher Téléphone 201 425

A LOUER — Deux pièces dans maison complètement moderne, bien chauffée, à proximité du tramway et de la cathédrale. Pour plus de détails, s'adresser à **376, rue Desautels, Saint-Boniface.**

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes: Terre ¾ section, N.W. 5-7-9, S.W. 5-7-9, N.E. 5-7-9; culture, foin, bois, valant à peu près $22,000; vendra pour $7,000 comptant ou $10,000, $300 comptant et $750 par année; 5 lots (6-10 Bloc 2) au village: $400 comptant. Saint-Claude: garage, $800 comptant; 2 lots sans bâtisses, $300 comptant; 2 lots avec maison, $1,000 comptant; 1 lot avec maison, $700 comptant; 1 écurie de louage, $100 comptant; le tout au village même, près école, gare du C.P.R. et hôtels. S'adresser à **P.-A. Fressnis, 420½, rue Dumoulin, Saint-Boniface, Man.**

TANNERIE — Robes en peau de vache ou de cheval, chacune $7.00. Cuir noir pour harnais, 12 sous la livre, peaux vertes. Peaux brutes, 10 sous la livre, peaux vertes. Lanières de cuir, 12 sous la livre, peaux vertes. Peaux de mouton, $1.00 à $2.00 chacune. **Alex Morel, 214, ave. Portland, Saint-Vital.**

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Clabes de l'Abbaye des Trappistes (France). **Mme A. Le Gouarnec, agent dépositaire, 203, rue Notre-Dame, Saint-Boniface.** Prix, 60 sous. 28p

A LOUER — Deux chambres dans maison complètement moderne, bien chauffée, à proximité du tramway et de la cathédrale. $6.00 le mois pour chaque chambre. Pour plus de détails, s'adresser à **376, rue Desautels, Saint-Boniface.**

A VENDRE — Une table 44x44, en noyer solide; deux planches de 13 pouces de large. Aussi 6 chaises en parfaite condition. Le tout pour $15. S'adresser à **788, rue de la Morénie, Saint-Boniface.** 27p

AU SACRE-COEUR

Séance dramatique et musicale

Dimanche prochain nos petits donneront une séance dramatique et musicale au profit de leur école. Sous l'habile direction des Rév. Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, tout présage qu'ils seront à la hauteur de leur rôle respectif et qu'ils feront honneur à leurs dévouées institutrices et à leurs bons parents. De fait, je puis vous assurer d'avance — pour avoir écouté indiscrètement et à petit bruit — que votre curiosité et votre attente seront pleinement satisfaites.

Le programme ci-inclus est du dernier chic. On ne saurait offrir dans les plus belles représentations du genre rien de plus fin ni de plus intéressant. Venez donc en foule pour encourager ces petits qui, après tout, sont votre orgueil et le nôtre. Venez avec des grands yeux pour voir, avec des oreilles bien ouvertes, pour entendre — et surtout avec un coeur tout chaud pour sentir et goûter le merveilleux simple de ce programme de choix. La voix douce et sympathique de nos petits sollicite et mérite un vibrant encouragement. A tous les amis du Sacré-Coeur et de Saint-Boniface ils adressent une chaleureuse invitation.

Programme de la séance:

Duo d'entrée.

Saynète par les petits: "Les Abeilles".

Comédie par les garçons: "Le jeune Farfaron", (scène au Château de Sillery).

Choeur de chant par les petits: "Better Be Good".

Opérette: "Les Pantoufles de sainte Cécile". (La scène se passe à Crémone, en Italie, au moyen âge).

Mariages

Le 21 novembre, le R. P. Vézina, O.M.I., bénissait le mariage d'Alexandre Delaronde et de Louise Chartrand, de cette paroisse. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Le 23 novembre, M. Alexandre Morier, fils d'Oscar Morier et d'Alexandrine Durant, de la paroisse Saint-Vital, conduisait à l'autel Mlle Eva Roy, fille de Joseph et d'Evelina Chouinard, de cette paroisse. Le R. P. Vézina reçut leur serment de mariage en présence d'Oscar Morier et de Rosaire Vien. Nos voeux sincères de bonheur aux jeunes époux.

Baptême

Le 27 novembre — Octave-Camille-Laurent, enfant d'Octave Marion et d'Elzie Deprez, né le 10 courant. Le parrain a été Camille Deprez et la marraine Eliza Deprey.

• • •

M. et Mme L.-G. Carrier, de Prince-Albert, Sask., annoncent les fiançailles de leur fille, Juliette-Marcelle, avec Robert-Paul Dawson, fils de M. et Mme H.-G. Dawson, de Winnipeg. Le mariage aura lieu au commencement de janvier.

WINNIPEG

Le maire Webb est élu pour un septième terme

Le maire Webb a été réélu par une majorité de 771 sur ses deux adversaires, John Queen, du parti ouvrier indépendant, et Jacob Penner, communiste. Les chiffres officiels sont: Webb, 25,079; Queen, 20,812; Penner, 3,496.

En 1927, M. Queen s'était déjà présenté à la mairie contre M. McLean; il avait obtenu 16,448 voix, soit 4,364 de moins que cette année.

Les échevins sont:

Quartier 1: Rice-Jones, Honeyman et W.-B. Lowe.

Quartier 2: J.-A. McKerchar, James Simpkin, V.-B. Anderson.

Quartier 3: M.-A. Gray, W.-B. Simpson, Dr H. Oelkers.

Le parti ouvrier indépendant compte maintenant sept représentants au lieu de cinq dans le conseil de ville.

La légende de saint Jacques le Majeur en Espagne

Vendredi prochain, 2 décembre, sous les auspices de l'Alliance Française, M. le professeur Meredith-Jones fera une causerie sur la légende du Bienheureux saint Jacques le Majeur en Espagne. Le distingué professeur a fait une étude spéciale de cette question et l'on sait le soin qu'il apporte à tous ses travaux. Ce sera une soirée fort intéressante. Tous sont cordialement invités. A l'Université, salle C (Broadway).

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

L'assemblée régulière du Conseil a eu lieu le 24 courant. Il fut bon de constater une assistance très considérable et en plus, les Chevaliers eurent la faveur d'avoir comme conférencier le Rév. Frère Joseph, qui sut comme toujours intéresser son auditoire sur une question concernant les Manitobains. Le sujet choisi fut "Une de mes visites à travers la province chez nos colonisateurs".

Le magistrat Lacerte présidait l'assemblée et, comme d'habitude, il s'acquitta de sa tâche à l'honneur des Chevaliers.

Le Dr Jarjour annonce que tous les premier et troisième jeudi de chaque mois, il y aura à l'avenir dans les salles du Conseil une veillée spéciale pour les membres et ils pourront s'y amuser et passer une agréable soirée sans le moindre déboursé. Donc, n'oubliez pas le "Club Night" à l'avenir.

Le prix d'assistance accumulé depuis quatre assemblées fut gagné par M. A. Vien.

Un vote de condoléance fut adopté par le conseil et copie envoyée à Mme Joseph Pelletier ainsi qu'à M. Roméo Pelletier pour la dure épreuve qu'ils ont eu à subir dans la perte de l'un de nos membres, M. Joseph Pelletier.

La Ligue de Quilles bat son plein et nous espérons pouvoir vous donner bientôt les résultats et positions des équipes qui en font partie.

Orchestre Symphonique de Winnipeg

M. Bernard Naylor, directeur de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, tente cette année une expérience nouvelle dans le domaine des programmes musicaux. Son but est de susciter plus d'intérêt et de compréhension de la musique symphonique chez le public.

Aucune symphonie complète ne sera jouée aux trois premiers concerts. A la première audition, M. Naylor et l'orchestre joueront les deux premiers mouvements de la fameuse et toujours magnifique symphonie de Dvorak "From the New World". On entendra les trois et quatrième mouvements au deuxième concert et la symphonie entière au troisième concert.

L'idée de ce programme est de faire connaître la symphonie mouvement par mouvement, de sorte que l'auditoire en vienne à comprendre cette oeuvre et prenne plaisir à l'entendre en entier lorsqu'elle sera jouée au troisième concert.

Les autres compositions choisies pour le premier programme sont "Idylle de Siegfried", Wagner; "Merry Wives of Windsor", Nicolai; et l'ouverture de "Léonore" No 3, Beethoven.

Les billets de saison pour les cinq concerts symphoniques qui commenceront le 11 décembre, à 3 h. de l'après-midi, sont maintenant en vente. Ceux qui retiennent leurs billets de saison ont le privilège de choisir leurs sièges avant la vente au public.

On peut adresser ses commandes par la poste à la "Winnipeg Symphony Orchestra", 205, Immeuble Montreal Trust, Winnipeg, téléphone 96 214.

Les autres concerts seront donnés aux dates suivantes: 8 et 29 janvier, 19 février et 12 mars.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Marius Benoist a été nommé vice-président du Comité de direction.

PETITES NOTES

Mme Albert Blanchard, ave. Bannatyne, a reçu un câblogramme de Léopoldville, Congo Belge, lui apprenant la mort de son frère, M. Irénée Girouard. Avant d'aller habiter en Afrique, M. Girouard avait son domicile à Winnipeg.

• • •

Mme J. Prendergast, rue Kennedy, recevait à un bridge jeudi, en l'honneur de Mme A. Duquette, de Québec, et Mme Raoul Savoie, de L'Islet.

• • •

M. J.-A. Coupal, rue Sprague, est revenu d'un voyage de quelques mois à Lajord, Sask.

Mme R. Vien recevait à dîner dimanche en l'honneur de M. et Mme Alex. Morier, de retour de leur voyage de noces.

• • •